



# Maigny-sur-École

VILLAGE RURAL DE L'ESSONNE

et du Parc naturel régional du Gâtinais français



## Meilleurs Voeux 2020

Relais TéléSanté Sud-Essonnes



## MENUISERIE MICHAUT BOIS - PVC - ALU



Fenêtres - Portes - Volets  
Portails - Porte de garage - Escaliers  
Agencements - Cuisines - Parquets

**01.60.75.69.48**

4 Bis rue du Tour du Bourg - 91720 Maisee

Email : menuiserie.michaut@wanadoo.fr

[www.menuiserie-michaut.com](http://www.menuiserie-michaut.com)



ENTRETIEN

## JL-G MOTOCYCLE

Lun, mar, mer : sur Rendez-vous  
Jeu, ven, sam : 9h-12h / 14h-19h

RÉPARATION

49 rue du Souvenir 91490 Moigny-sur-Ecole

**06 32 94 13 83**

E-mail : jlgmotoscycle@gmail.com

TOUTES DISTANCES

7J/7  
24H/24

TRANSPORTS DE MALADES ASSIS  
TRAJETS AEROPORTS / GARES / HOPITAUX

**TAXI**

CHEQUES TAXI

**MOIGNY SUR ECOLE**

**NOJAC THOMAS**

**06 47 45 35 94**



TAXI CONVENTIONNE SECU



## ENTREPRISE DE BATIMENT

# BRÉGÉ

**45330 MALESHERBES - 02 38 34 62 63**

## ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

# N.R.J

Siège social : ZA, 11, rue de Chenêts  
91490 MILLY-LA-FORÊT

**Tél. 01 64 98 77 91**

**Fax. 01 64 98 77 67**

*nrj.electricitegenerale@wanadoo.fr*

dépannage - chauffage - alarme  
informatique - courant faible



**Maîtrise en systèmes  
d'étanchéité et d'isolation  
des toitures terrasses**

**MAITRISE**

**ÉTANCHÉITÉ**

**Geoffroy DEZERT**

01 64 98 55 43  
06 42 12 33 03

103 Grand-Rue 91490 MOIGNY-SUR-ECOLE  
E-mail : maitrise.etancheite@gmail.com

**SORET**  
Père et Fils

Peinture - Décoration  
Revêtements sols et murs  
Ravalements

14, rue du Souvenir - 91490 Moigny-sur-Ecole  
Tél. 01 64 98 81 11 - Mobile : 06 13 99 97 05

**TA Travaux Agricoles du Gâtinais**

Entreprise  
de travaux agricoles  
Bernard Lachenait

27 Grande Rue  
91490 Moigny-sur-École  
Tél. 01 64 98 08 70  
Fax 01 64 98 41 06



33 rue Denis Papin  
91240 Saint-Michel-sur-Orge

Tél. : 01 60 16 94 23

Fax : 01 60 16 94 61

Traiteur

*J. Barrero*

[www.barrero.com](http://www.barrero.com)

Email : barrerojose@wanadoo.fr



## EUROPIERRES

L'ART & LA MATIÈRE

Pierres naturelles de dallage  
Galets - Gravier - Roches ornementales

91490 Moigny-sur-Ecole

[www.euro-pierres.fr](http://www.euro-pierres.fr)

[info@euro-pierres.fr](mailto:info@euro-pierres.fr)



## S O M M A I R E

- 3 Editorial
- 4 Brèves du Conseil
- 5 Grands évènements
- 9 Dossier Santé
- 10 Grands travaux
- 17 Environnement
- 21 Vie culturelle
- 29 CCAS
- 32 Du côté des écoles
- 35 Zoom
- 39 Vie intercommunale
- 43 Vie civique
- 49 Vie associative
- 53 Vie locale
- 57 Calendrier
- 58 Carnet de famille

Mairie de Moigny-sur-École : Tél. 01 64 98 40 14

Responsable de la publication : Pascal Simonnot

Comité de rédaction : Membres de la Commission

Information-Communication

Création : jva-graphicréa, [www.jva-graphicrea.com](http://www.jva-graphicrea.com)

Impression : Imprimerie Planète Impression

Crédits photos : Karim Belkacem, Nicolas Jamois, JVA Graphicréa, Christine Le Bouffo, Pascale Legrand, Mairie de Moigny-sur-École, Fabienne Neves, ONF, Parc naturel régional du Gâtinais français, Sylvier fourchette, association Une course un sourire

[www.moigny-sur-ecole.com](http://www.moigny-sur-ecole.com)

Dépôt légal : 1<sup>er</sup> semestre 2020 - Imprimé en France

Cet ouvrage a été réalisé avec des encres végétales  
chez un imprimeur respectant  
toutes les normes environnementales

# Bonne et heureuse année à tous les Moignacois !

**T**out d'abord, je souhaite à toutes les Moignacoises et tous les Moignacois une bonne et heureuse année 2020.

Ce dernier bulletin du mandat (2014-2020) présente comme à l'accoutumée une rétrospective semestrielle éclairée par la qualité et le nombre d'évènements qui se sont déroulés dans notre commune, que ce soit les inaugurations mettant fin à un programme ambitieux de réalisations, ou les rendez-vous festifs tant sur le plan culturel qu'associatif.

Cela montre la capacité de Moigny à vivre sa convivialité villageoise au sens noble du terme et le choix de nos concitoyens de participer activement à toutes ces actions.

Ce début janvier est marqué par l'importance du recensement de la population voulu par l'Insee. A ce sujet, je salue l'engagement et le dévouement de nos deux agents recenseurs volontaires, Valérie Cayet et Quentin Kheyap, à qui je souhaite le meilleur accueil de votre part.

Je vous rappelle que le recensement citoyen est obligatoire. Il permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il s'agit d'une évaluation indispensable des besoins et conditions de vie et d'emploi des habitants, effectuée tous les 5 ans. Et surtout, il permet de réévaluer les dotations financières de l'État dévolues à notre collectivité.

A cet instant particulier de mon engagement au service des Moignacois, je me dois de vous remercier une nouvelle fois de votre confiance pour ces années passées. Avec une nouvelle échéance électorale qui s'organise en mars prochain, je souhaite également remercier mes amis du conseil municipal, des équipes du C.C.A.S, du personnel municipal, les enseignants, les bénévoles et les associations locales pour leur précieux concours ces 6 dernières années. Continuons à nous battre contre les difficultés et à travailler ensemble pour le bien de tous en préservant plus que jamais la qualité de vie dans notre village.

En cette période de trêve, au cœur de l'hiver, qui se vit traditionnellement en famille, je pense à toutes les personnes disparues en 2019 que j'ai bien connues, mais aussi à celles et ceux qui sont isolés ou que la maladie a privé de ces instants privilégiés.

Puisse cette nouvelle année continuer de s'inscrire sous le signe de la convivialité et que toutes les générations de notre belle commune partagent à nouveau en 2020 le plaisir de se retrouver dans de grands moments festifs.

A ce sujet, je vous donne rendez-vous à la cérémonie, « très spéciale » cette année, des vœux de l'équipe municipale, le samedi 25 janvier à 18h30 à la salle des fêtes.

Je vous promets une cérémonie « divertissante » sous le signe de la bonne humeur !

**Pascal Simonnot, votre maire,**

Président de la Communauté de Communes des 2 Vallées



## Les Conseils municipaux

L'intégralité des comptes-rendus des conseils municipaux est disponible en mairie, sur les panneaux d'affichage ou sur le site : [www.moigny-sur-ecole.com](http://www.moigny-sur-ecole.com)



### Adoption en date du mercredi 23 septembre 2019

**N°1** - Budget 2019 de la commune – décision modificative n°02 ajustement mineur.

**N°2** - Approbation de la commune de Moigny-sur-Ecole au périmètre de la zone tampon du bien « palais et parc de Fontainebleau » inscrit et de son projet d'extension « domaine de Fontainebleau » au Patrimoine Mondial de l'Unesco sur le territoire de la Communauté de Communes des 2 Vallées

**N°3** - Demande d'adhésion au Siarce (syndicat intercommunal d'aménagement, de rivières et du cycle de l'eau) au titre de la compétence « eaux pluviales urbaines »

**N°4** - Transfert de compétence de la gestion du réseau d'assainissement des eaux pluviales au Siarce

**N°5** - Taxe foncière sur les propriétés non bâties - majoration de la valeur locative cadastrale des terrains constructibles

**N°6** - Revalorisation des tarifs de la réservation de la salle des fêtes à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020

**N°7** - Revalorisation de la participation financière au ramassage des ordures ménagères avec utilisation de container dans le cadre de la réservation de la salle polyvalente à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020

**N°8** - Revalorisation de la participation financière au ramassage des ordures ménagères avec utilisation des sacs déchets ménagers dans le cadre de la réservation de la salle polyvalente à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020

**N°9** - Revalorisation du tarif du repas de la cantine intergénérationnelle - enfants et adultes de + 65 ans au 1<sup>er</sup> novembre 2019

**N°10** - Revalorisation des tarifs des concessions du cimetière communal à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020

**N°11** - Rapport d'activité 2018 de la concession gaz de Moigny-sur-Ecole du Gaz Réseau Distribution France



### Mairie : horaires d'ouverture au public

59 Grand-Rue - Tél. 01 64 98 40 14 - [mairie-moigny-sur-ecole@wanadoo.fr](mailto:mairie-moigny-sur-ecole@wanadoo.fr)

Lundi : ..... 9h30-12h30 ..... 14h30-17h30

Mardi : ..... 9h30-12h30 ..... 14h30-18h30

Mercredi : ..... 9h30-12h30 ..... 14h30-17h30

Jeudi : ..... 9h30-12h30 ..... 14h30-17h30

Vendredi : ..... 9h30-12h30 ..... 14h30-17h00

### Adoption en date du mercredi 4 décembre 2019

**N°1** - Budget 2019 de la commune - Décision modificative n°03

**N°2** - Dotation d'équipement des territoires ruraux 2020 - Opération de remplacement des fenêtres de l'école élémentaire rue de Verdun (phase 2)

**N°3** - Demande de subvention auprès du Parc régional du Gâtinais pour le remplacement des fenêtres de l'école élémentaire rue de Verdun (côté cour) dans le cadre du programme « Economies d'énergie et énergies renouvelables »

**N°4** - Dénomination d'une nouvelle voie publique « rue L. Fuga ».

**N°5** - Création de deux emplois d'agents recenseurs et fixation de la rémunération

**N°6** - Adoption de la convention de mise à disposition de personne entre l'association SESAME (Sud-Essonne Solidarité Aide Multi-Emploi) et la commune

**N°7** - Adoption de la convention relative au dispositif départemental « Essonne Téléassistance »

**N°8** - Convention concernant les interventions en éducation artistique et culturelle : Education musicale - Arts visuels - Théâtre dans les écoles

**N°9** - Tarifs d'enlèvement des dépôts sauvages sur la voie publique

**N°10** - Contrat voirie communale avec le département de l'Essonne

## Le Marché Rural en Gâtinais français

a soufflé ses 27 bougies !

DIMANCHE 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE

Cette manifestation, créée pour mettre en valeur les produits de terroir, qu'ils soient d'ici ou d'ailleurs, jouit toujours d'une réputation sans conteste auprès d'une clientèle locale voire régionale.

Tout au long de cette journée, c'est une foule nombreuse qui a ainsi déambulé dans la Grand-rue et sur la place de l'église pour découvrir la soixantaine d'étals de producteurs et d'artisans, en apprendre un peu plus sur les activités sportives et culturelles proposées dans le village et ses environs, avec notamment le retour du Judo sur Moigny. Les curieux ont aussi pu faire un « Voyage à travers le temps » grâce à l'exposition du même nom proposée par l'association LAMGE retraçant l'histoire de notre commune. Le tout, bien entendu, au son des cornemuses du fidèle 91<sup>st</sup> Gâtinais Highlander Pipeband mais également cette année, au son des accordéons des *Tribardeurs*, musiciens amateurs loirétains.

La nouveauté 2019 : la présence de nombreux tracteurs d'hier et d'aujourd'hui, notamment issus de la collection de Claude Brierre, un Dannemoisien. C'est d'ailleurs aux côtés de

ces magnifiques engins agricoles que la cérémonie de la coupe du ruban s'est déroulée soulignant un peu plus la ruralité de l'évènement. Ainsi, M. Pascal Simonnot, maire, et M. Yannick Foucher, président du Foyer Rural, ont proclamé l'ouverture de cette nouvelle édition. Ils étaient entourés de très nombreuses personnalités de la région comme les sénateurs Vincent Delahaye et Jean-Raymond Hugonnet, les vice-présidents du conseil régional et départemental Jean-Philippe Dugoin-Clément, Aurélie Gros, Patrick Imbert et Guy Crosnier, mais aussi de Xavier Dugoin président du Siredom et du Siarce, ainsi que de très nombreux maires du territoire sous le haut patronage de Benoît Kaplan, sous-préfet de l'Essonne. Ce moment solennel a ensuite fait place à un apéritif convivial offert à la population en centre-bourg.

**Merci aux organisateurs du foyer rural qui, depuis plus de 25 ans, affichent une mobilisation constante pour faire de ce jour une réussite, sans oublier les volontaires bénévoles du dispositif « voisins vigilants » qui en assurent la sécurité.**



## Des représentants de l'équipe présidentielle à Moigny !



Encore une fois, le Relais Télésanté Sud-Essonne a suscité, par son caractère innovant, l'intérêt des plus hautes instances de l'État.



Anne-Claire Mialot



Adnène Trojette

En effet, M. Simonnot, maire et le collectif du Relais Télésanté ont pu accueillir Anne-Claire Mialot, conseillère en charge de la cohésion des « Territoires » au sein du cabinet d'Emmanuel Macron et Adnène Trojette, conseiller du Président de la République pour le numérique « Pôle Santé » qui n'ont pas hésité à faire le déplacement à Moigny. Accompagnés également de M. Benoit Kaplan, sous-préfet d'arrondissement et secrétaire général de la préfecture de l'Essonne, les visiteurs, très intéressés par le dispositif, ont d'ailleurs posé au docteur Philippe Paraque de nombreuses questions et ont suivi attentivement la visite et la présentation de la valise connectée, qui permet un suivi médical à domicile pour les patients ne pouvant plus se déplacer aisément.



## Marianne d'Or :

Alain Trampoglieri, Secrétaire Général du concours des « Marianne d'Or de la République », est venu en personne à Moigny pour remettre cette prestigieuse récompense saluant la création du premier centre de télémédecine d'Île-de-France. « **Jusque-là, le concours avait récompensé toutes les qualités des maires de France...**, a-t-il commencé... et de poursuivre malicieusement... **sauf celle de guérisseur. Et pourquoi pas !** », reprenant à son compte la phrase « **On a un maire guérisseur !** » adressée



quelques instants avant la cérémonie par une Moignacoise au maire de son village. Le ton de la bonne humeur était donné... Dans ses propos, Alain Trampoglieri, orateur infatigable de la soirée, n'a cessé de partager son expérience et moult anecdotes croustillantes quant à l'organisation de ce concours civique.

Mais trêve de plaisanterie, c'est bel et bien l'innovation, qui fait partie de l'ADN du concours, qui a été soulignée et mise à l'honneur. En effet, face à la désertification médicale, ce centre de télémédecine apporte une vraie réponse et il aura fallu trois ans au maire et son équipe municipale pour pouvoir mettre en place ce dispositif pionnier.

Le soutien du Docteur Philippe Paraque, président de SOS Médecins Essonne, a été précieux ainsi que le concours financier de l'État, des collectivités territoriales, de la Région et du Département sans oublier les étroites relations avec les sénateurs de l'Essonne.

Le maire du village, en pleine santé semble-t-il, et désormais certain de pouvoir la préserver, a souhaité ce soir-là partager cette distinction avec toute la population du village et en présence d'un impressionnant parterre d'élus dont 3 sénateurs de la République, du sous-préfet et secrétaire général de la Préfecture de

# une cérémonie haute en couleur !

VENDREDI 25 OCTOBRE



l'Essonne et des vice-présidents de la Région et du Département.

M. Trampoglieri n'a pas non plus manqué de transmettre à Pascal Simonnot les félicitations du Président de la République, très attaché à la démocratie de proximité et attentif au concours de la Marianne d'Or. Mais notre joyeux animateur d'un soir s'est aussi amusé à compléter dans son propos : « **parmi ces élus municipaux qui ont œuvré pour le bien commun et ont été récompensés par cette statuette, nous avons eu des gens devenus célèbres : ministre, 1<sup>er</sup> ministre voire même Président de la République, sauf un... Emmanuel Macron ! Alors tout est possible...** » a-t-il conclu dans les rires et les applaudissements des invités !



*De gauche à droite : Patrick Imbert, Vice-président du département de l'Essonne, Jean-Philippe Dugoin-Clément, vice-président de la région IDF, Laure Darcos, sénatrice de l'Essonne, Docteur Philippe Paraque, Alain Trampoglieri, Secrétaire Général du concours des « Marianne d'Or de la République », Pascal Simonnot, maire, Vincent Delahaye, vice-président du Sénat, Benoit Kaplan, sous-préfet et secrétaire général de la Préfecture de l'Essonne, Jocelyne Guidez, sénatrice de l'Essonne*





# VOTRE CABINET TÉLÉMÉDECINE : COMMENT

## Désormais le cabinet médical peut ouvrir tous les jours sur rendez-vous au

**S**i la question de l'accès aux soins se pose depuis de nombreuses années, son intensité a pris une dimension nouvelle dans nos territoires. Gestion passée du *numerus clausus* trop restrictive, transformation des pratiques médicales, accroissement des besoins des populations, sans omettre leur vieillissement... se sont combinés pour faire avancer l'un des thèmes de préoccupation majeurs de nos concitoyens et des élus. De fait, beaucoup s'engagent aujourd'hui pour trouver des solutions collectives, innover dans le mode d'organisation des professionnels de santé, améliorer l'accès aux soins.

La télémédecine est une autre façon nouvelle d'apporter du soin, avec les mêmes exigences de qualité et de sécurité que des actes classiques. Elle participe à proposer des solutions permettant de relever le défi d'une médecine de proximité, qui malgré une diminution du nombre de professionnels s'engage pour assurer des prises en charges de patients, au plus près du lieu de vie, d'une population vieillissante.

Votre municipalité a voulu innover pour que soit déployé sur la commune le premier « Relais Médical Télésanté » d'Île de France, pour permettre aux médecins traitants, généralistes du secteur, d'optimiser leur temps de disponibilité médicale, une réponse adaptée aux problématiques de santé du territoire.

Ce projet mené par le Dr. Philippe Paraque, Président de SOS Médecins Essonne, a permis de porter sur la commune de Moigny-sur-Ecole, à titre expérimental, un cabinet d'un genre nouveau. Il permet à un patient d'être accueilli par l'une des 15 infirmières du dispositif, puis d'être mis en relation par visio-conférence avec l'un de la dizaine de médecins

essonniens associés au projet, pour effectuer une téléconsultation encadrée.

**Depuis le début de l'expérimentation en Février 2019, la téléconsultation n'était proposée que les mardis après-midi, elle est maintenant possible tous les jours de la semaine avec un délai de 24h à 48h.**

Désormais, tous les patients, à l'exception des plus jeunes enfants (moins de 7 ans), peuvent accéder sur rendez-vous, à une consultation par télémédecine sur le site du Relais télémédecine au 55 Grand-Rue à Moigny. Un moyen de simplifier l'accès aux soins pour des patients n'ayant plus de médecin traitant, une

limitation de mobilité, ou encore en accord ou absence de leur médecin généraliste habituel pour un problème ponctuel pouvant se gérer simplement par une téléconsultation.

### Comment se déroule la consultation ?

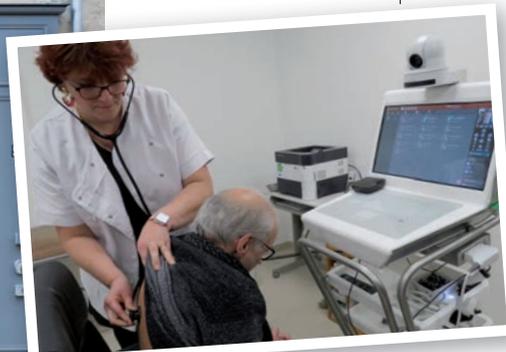
**Pour qui ? :** Tous les patients (sauf les plus jeunes enfants) peuvent consulter un professionnel de santé après régulation et sur rendez-vous au Relais de télémédecine au 55 Grand-Rue à Moigny.

**Quand ? :** Désormais le cabinet médical peut vous recevoir dans un délai de 24 à 48h **tous les jours sur rendez-vous**

**Etape 1 :** Contacter le centre de planification pour fixer un rendez-vous au **01.64.98.16.40**.

**Etape 2 :** Le médecin à distance et l'infirmière sur place sont identifiés pour assurer votre consultation au Relais télémédecine équipé d'appareils de mesure très performants pour réaliser l'examen.

**Etape 3 :** Le patient est reçu par une infirmière au cabinet de TéléConsultation de Moigny, équipée d'un matériel médical numérique : stéthoscope, otoscope, dermatoscope, d'une caméra à main, électrocardiographe, échographe... lecteur de carte vitale. Le médecin, généraliste de l'Essonne, connecté en visioconférence récupère immédiatement les données recueillies et mesures effectuées avant



# ÇA MARCHE ?

01 64 98 16 40



la connexion par l'infirmière (tension, température, test Angine, Glycémie, Saturation O2...mais aussi résultats d'examen, comptes rendus ou anciennes ordonnances).

Tout en échangeant en direct avec le patient et avec l'assistance de l'infirmière, le médecin va pouvoir effectuer son examen médical (auscultation du cœur et poumons, examen des tympans ou de la gorge, observation des lésions cutanées).

**Etape 4 :** A la fin de la consultation, l'ordonnance rédigée et transmise par le médecin est imprimée sur place pour vous être remise. Votre règlement de la consultation est fixé selon le barème de l'Assurance Maladie, identique à celui d'un rendez-vous en face à face, soit 25€ pour un généraliste.

**Etape 5 :** Pour le remboursement des soins, la téléconsultation sera prise en charge à 70% par l'Assurance maladie (100% pour une affection longue durée) et à 30% par votre complémentaire santé, comme une consultation classique.

**Et au domicile :** Pour les patients à mobilité réduite, alités, handicapés il sera, dès janvier, possible de bénéficier d'une Téléconsultation directement à votre domicile avec une infirmière équipée d'une mallette de téléconsultation connectée contenant écran camera et matériels d'examen connectés pour assurer un maintien du parcours de santé aux patients ne pouvant plus se déplacer.

## Pour quoi ?

### Les limitations de la téléconsultation :

- L'impossibilité pour le médecin de pratiquer une palpation exclu la prise en charge les symptômes abdominaux ('mal de ventre').
- L'absence physique du médecin ne permet pas la prise en charge des motifs d'urgences médicales.
- Pour des raisons de limitation dans l'échange direct et le ressenti du comportement, il n'est pas souhaité prendre en charge les enfants de moins de 7 ans.

### Les bonnes raisons d'une téléconsultation :

- les petits « bobos » du quotidien ... infections saisonnières, lombalgies, douleurs chroniques...
- l'examen intermédiaire de suivi de pathologies chroniques,... asthme, diabète, hypertension, allergies...
- les retours d'analyses médicales
- les suivis de prescriptions sur des traitements suivis
- les consultations pour conseils.... Préparation intervention, grossesse, voyage à l'étranger...

Si vous avez la chance d'avoir encore un médecin traitant, parlez en avec lui. Il pourra vous inviter à programmer une consultation « intermédiaire » via le Relais de TeleMédecine.

## Les actes sont physiques et identiques aux examens du médecin généraliste classique

La municipalité est convaincue que des solutions existent au niveau local : une offre de soin coordonnée à l'échelle des bassins de vie est possible, à la condition d'un dialogue constructif entre collectivité, professionnels de santé, services de l'Etat.

Les territoires comme l'intercommunalité peuvent être l'espace de ce dialogue. Plus encore : elle peut, à travers les politiques qu'elle mène, contribuer au bien-être global des habitants. La santé sera un axe important des projets de territoire à l'avenir. Elle constituera l'un des enjeux majeurs des prochains mandats pour répondre aux préoccupations de la population, et Moigny en a fait la démonstration !

## Finis les poteaux électriques !

**N**ovembre 2019 sera à marquer d'une pierre blanche avec la reprise des tronçons de chaussées des voiries comme celle de la ruelle de la Fontaine Pouteau, des chemins aux Combles et de Vauluisant ou encore du sentier des Courtils de la Ville suite aux opérations d'enfouissement des lignes aériennes électriques et téléphoniques.

Grâce à leurs nouveaux candélabres aux normes « économie d'énergie », ces rues ont pu bénéficier de guirlandes lumineuses à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Voici un dossier bel et bien bouclé avec près de 22 ans de programmation sans faille dans ce domaine préservant désormais la population des coupures intempestives de courant. Rappelons-nous entre autres la

dévastatrice tempête de décembre 1999 qui n'a fait que renforcer cette volonté politique.



**AVANT**



*Sentier aux Combles*

**AVANT**



*Ruelle de la Fontaine Pouteau*

**APRÈS**



**APRÈS**



# TRAVAUX PUBLICS DE SOISY



Ensemble, réalisons vos



**Aménagements urbains,  
Equipements collectifs,  
Travaux routiers & particuliers,  
Equipements industriels & logistiques**



**ZA du Chêne - 6, Rue de la Montagne de Maisse  
91490 MILLY LA FORET**

**Tél. : 01 64 98 03 83 – Fax : 01 64 98 44 10**

**[www.tpsoisy.fr](http://www.tpsoisy.fr) – Email : [tpsoisy@wanadoo.fr](mailto:tpsoisy@wanadoo.fr)**

## 21 parcelles ont trouvé acheteurs en 4 mois

**S**i certaines communes ont du mal à trouver acquéreur lors de programmes immobiliers, ce n'est pas le cas à Moigny. Le Clos de la Grande Haie offrait 21 lots dont chaque parcelle d'environ 700 m<sup>2</sup>, entièrement viabilisée, était vendue aux alentours de 100 000 euros TTC. Notre commune est très prisée, pour preuve, 5 mois plus tard, 19 maisons sont sorties de terre, trois familles y résident déjà tandis que les deux derniers acquéreurs finalisent leur permis de construire. « *C'est une opération remarquable* », se félicitent les premiers habitants de ce quartier rénové et tranquille dont l'environnement exceptionnel permettra aux enfants d'y jouer en toute quiétude. Maintenant que le projet est bouclé, la municipalité peut y voir plus clair et pourra s'organiser pour accueillir au mieux toutes ces nouvelles familles.



## Un ravalement au rendu bluffant !

**L**a municipalité a souhaité restaurer une partie des murs de l'école en procédant à un ravalement un peu spécial. Il s'agit en effet d'un enduit au procédé de fabrication unique et au rendu naturel. Après l'application de cet enduit à la chaux, et une pigmentation de celui-ci, l'équipe d'artisans MTG Création a réalisé un travail de « *taille à la main* » pour reproduire l'aspect d'un mur en « *pierres naturelles* » !



Un savoir-faire unique en matière d'enduit projeté et une compétence artistique remarquable pour reproduire l'aspect de la pierre de taille. Ainsi, une banale façade a été

## Chemin de la Guette : réalisation d'un bassin de rétention d'eau

Ce nouvel aménagement dans le secteur du chemin de la Guette permettra dorénavant de stocker les eaux pluviales et de permettre leur infiltration pour retourner dans la nappe phréatique lors de précipitations conséquentes et d'endiguer ainsi les apports de ruissellement sur les voiries en contrebas.



En effet, au carrefour des rues Malanquin et Adonis Rousseau, on constate régulièrement d'importants apports de sédiments issus du ruissellement forestier obstruant les grilles et nécessitant un curage trimestriel.

La commune de Moigny a passé une « convention de servitude de tréfonds » avec les propriétaires du terrain, enregistrée par un « acte notarié à la suite d'une déclaration d'intention d'aliéner », pour y installer ce bassin. D'un point de vue très technique : celui-ci prend la forme d'un *surcreusement encadré de merlons réalisés avec la terre extraite*. Pour son bon fonctionnement, un trop plein a été créé pour permettre le renvoi des eaux pluviales vers le chemin recalibré.

transformée en un très beau mur aspect « pierres apparentes » avec cependant un coût nettement plus économique qu'une rénovation en véritables pierres.

Cerise sur le gâteau : une des façades a été complétée par une fresque sculptée « petit écolier » pour le bonheur de nos petits élèves !



L'entreprise en charge des opérations sous couvert du SIARCE, a réalisé un point de nivellement du site durant l'été dernier pour une mise en service à l'automne 2019. L'efficacité du dispositif a été démontré lors des fortes pluies continues de novembre dernier.

La municipalité tient à remercier M. et Mme Henriques qui ont mis gracieusement à disposition une partie de parcelle de leur terrain pour permettre cette réalisation.





## Projet locatif à Terres Rouges : les travaux avancent !

Les travaux de la future résidence située aux « Terres Rouges », dont l'accès se fait par la rue du 8 mai 1945, avancent à grands pas. La dalle du 1<sup>er</sup> étage a été posée pour les deux bâtiments durant l'été dernier et la pose de la couverture a débuté en novembre. La réalisation du logement témoin est désormais terminée et permet de constater la grande qualité des équipements proposés. Sur le plan environnemental, les logements seront plus vertueux que les normes BBC.

Il s'agira en effet de deux constructions certifiées bâtiment à énergie positive (BEPOS), produisant plus d'énergie qu'il n'en utilisera pour son fonctionnement. Ces logements seront proposés en location.

La gestion de ces bâtiments qui comprennent un rez-de-chaussée et un étage sera confiée à l'organisme « Les Résidences » qui vient de valider un aménagement paysager et occultant grâce à des plantations de haute futaie pour son intégration harmonieuse dans l'environnement.



Afin d'obtenir toutes les informations ou pour souscrire une réservation sur ce programme locatif immobilier neuf, il vous suffit de venir en mairie et compléter un formulaire CERFA n° 14069\*02 dans le cadre de l'attribution du contingent communal.

**ZOOM SUR LE PROJET :**

- 16 logements locatifs aidés et affectés en priorité à de jeunes couples
- Du 3 au 5 pièces
- Cadre privilégié
- En bordure de forêt
- À proximité de la ligne de bus desservant la gare de Boutigny-sur-Essonne
- Livraison prévisionnelle : fin du 1<sup>er</sup> semestre 2020

**Tous connectés en 2020 !**

**A**u quotidien depuis plusieurs mois déjà, chacun a pu constater l'avancement du déploiement de la fibre pour le Très Haut Débit Numérique (THDN) dans notre commune qui est devenu un véritable enjeu d'aménagement.

L'accès au très haut débit est un vecteur majeur de développement économique, de compétitivité et d'égalité territoriale. Sur le territoire essonnien, la couverture en très haut débit est encore insuffisante dans certaines zones identifiées comme les zones blanches ou les zones à faible débit. C'est une forte demande des Essonnien(ne)s de pouvoir bénéficier de cette couverture et une étude récente



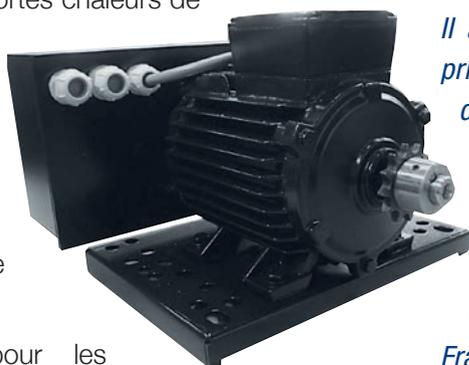
démontre que le THDN est le 3<sup>ème</sup> critère de choix d'implantation des entreprises. L'aménagement numérique en FttHFibre déployée jusqu'à l'abonné, permettra aux habitants, entreprises, écoles ou encore aux établissements publics d'accéder aux services d'Internet dans les meilleures conditions possibles. Cet investissement financier très important porté par les différentes collectivités dont la CC2V, car non desservie par les opérateurs privés, promet des connexions Internet ultrarapides, vise à réduire la fracture numérique et portera sur 100% de la population de Moigny. Neuf opérateurs sont présents dès le départ : Ariane, Comcable, Coriolis, Knet, Nordnet, Orange, Ozone, Sosh et Vitis. D'autres viendront d'ici quelques mois. D'ici l'été, les fournisseurs d'accès feront leurs propositions commerciales à l'occasion d'une grande réunion publique qui sera organisée en direction de tous les habitants ! Enfin, l'ARCEP, Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes, impose un « gel commercial » de 3 mois après la fin des travaux afin de permettre aux différents opérateurs offrant une connexion au réseau informatique Internet... d'être présents et de commercialiser leurs offres.

## L'angélus est revenu !

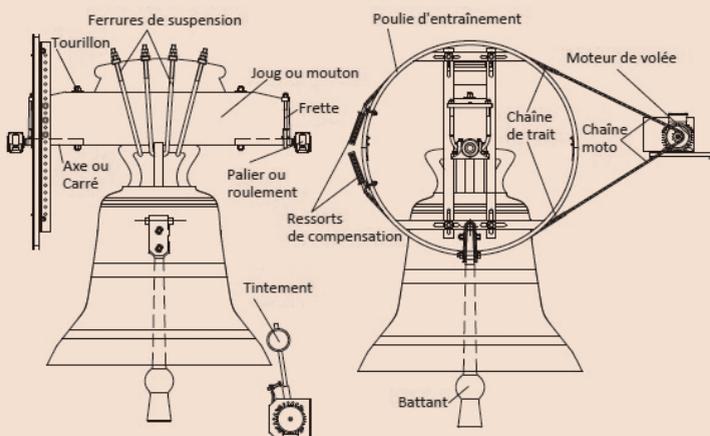
Depuis quelques mois déjà, la cloche Louise de notre église Saint-Denis sonnait de moins en moins souvent et de plus en plus mal, jusqu'à faire taire le carillon de l'Angélus. Mais « Dieu merci » les heures ont, elles, pu continuer à sonner et à rythmer nos journées !

En effet, un incident technique s'était produit : « *le support où est fixé le moteur a vrillé* ». En effet, lors du balancement de la cloche, la partie mobile du moteur a arraché la partie fixe du moteur. Résultat, selon un premier devis, plusieurs expertises et déclarations d'assurance 2 300 € de frais étaient nécessaires pour remplacer le moteur défectueux par un nouveau modèle à carcasse, anti-choc, lui, et fixé cette fois sur le beffroi. En cause, les fortes chaleurs de cet été, car les ossatures bois se sont rétractées comme l'a constaté l'entreprise spécialisée Mamias, ici à Moigny mais aussi dans de nombreuses églises en France où il a fallu resserrer tous les boulons ! Autant faire d'une pierre deux coups !

Aujourd'hui, que ce soit pour les mécontents ou les ravis, il n'y a nul besoin de remettre les pendules à l'heure. La cloche fonctionne parfaitement et l'Angélus est revenu mais seulement à midi et à 19h pour ne pas perturber le sommeil de certains lève-tard !



**Un peu d'histoire...** A l'origine, le Pape Urbain II avait ordonné pendant la première croisade de prier la Vierge à midi pour ceux qui étaient partis défendre le tombeau du Christ. Par la suite, le roi Louis XI ordonna en 1472 de faire sonner l'angélus dans tout le Royaume **le matin, à midi et le soir**. Depuis, cette pratique s'est répandue en France et dans les autres pays. Certains attribuent aussi la création de l'Angélus à François d'Assise qui lors de son voyage en Orient eut l'idée de créer un appel à la prière des catholiques, semblable à l'appel à la prière des musulmans. Aujourd'hui encore, à ce rythme, moines et moniales interrompent leurs activités pour quelques instants de prière, faisant mémoire du message de Dieu, transmis à la Vierge par l'archange Gabriel. Cette pratique a progressivement décliné notamment en milieu urbain. A Rome toutefois, chaque dimanche à midi, la foule se réunit sous les fenêtres du pape pour prier avec lui l'Angélus qu'il introduit par une courte méditation et, parfois, par un rapide commentaire sur l'actualité - heureuse ou tragique - du monde.



Eléments de sonnerie

06 50 05 27 13 **auditdiag**

3 rue à Hochard  
91490 Moigny-sur-Ecole



AUDIT ET DIAGNOSTICS IMMOBILIER  
DPE / amiante/gaz / Electricité / Plomb  
Termites / Assainissement / Thermographie



CONSEIL EN SÉCURITÉ DU TRAVAIL  
site web : [www.auditdiag.com](http://www.auditdiag.com)

SAMEDI 24 AOÛT

# La nuit de la chauve-souris

En cette soirée estivale, 60 personnes étaient venues, intriguées, à la Nuit de la chauve-souris animée par le Parc naturel régional du Gâtinais français dans la salle des fêtes de Moigny.

**P**etits et grands ont écouté avec attention les explications de Julie Maratrat, technicienne des milieux naturels, et ont regardé avec intérêt les petites vidéos aux sublimes ralentis de ces animaux hors du commun.

Beaucoup de croyances sont encore tenaces dans l'esprit des gens. Les chauves-souris, dit-on, sucent le sang des humains... Elles transportent la rage... Et elles s'agrippent dans les cheveux... Autant d'idées reçues ancrées dans l'imaginaire collectif.

On peut par contre retenir que nos chauves-souris sont de redoutables insecticides naturels qui œuvrent durant les nuits d'été, qu'elles ne rongent pas la laine de verre, qu'elles ne pullulent pas (les femelles ne font qu'un seul

petit par an), qu'elles ne sont pas aveugles... Présentes dans les toitures des maisons, les caves ou dans les cavités des arbres, elles sont complètement inoffensives.

La seconde partie de la soirée s'est déroulée en extérieur pour observer des individus chassant dans le ciel et au-dessus de notre rivière. « Fin août, c'est la bonne période pour les voir. Les adultes chassent beaucoup pour se faire de bonnes réserves de graisse, avant l'hibernation. Et les petits, qui naissent mi-juin, deviennent aussi adultes à ce moment-là. Ils commencent donc à chasser aussi ». De la place de l'église au moulin Grenat, le public a pu non seulement voir les chauves-souris mais aussi les entendre grâce à un

détecteur d'ultrasons par un boîtier qui capte certains de leurs cris et les transforme en sons audibles par nos oreilles humaines : « On entend de petits bruits, c'est bien rigolo ! »

## Quiz

### du Vrai du Faux !

- 1/ Les chauves-souris sucent le sang des humains ?**
- 2/ Les chauves-souris s'agrippent dans les cheveux ?**
- 3/ Les chauves-souris transmettent la rage ?**
- 4/ Les chauves-souris sont des rongeurs ?**

Réponses à découvrir au fil des pages de ce bulletin d'information !

Surprise de la soirée, les enfants ont pu observer de très près, les yeux écarquillés, une chauve-souris que Julie, animatrice, avait en soin depuis le mois de juin ! Depuis, elle a pu retrouver les grands espaces du ciel nocturne.



# NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX À LA 25<sup>ÈME</sup> ÉDITION D'ESSONNE VERTE ESSONNE PROPRE

Rendez-vous le **Samedi 4 avril 2020** à 9 heures devant la salle des fêtes pour **une matinée militante et écocitoyenne** afin de lutter contre les dépôts sauvages et préserver notre cadre de vie.



**PENSEZ-Y !**

## RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS prochaine collecte prévue le vendredi 6 mars 2020

Merci de sortir vos encombrants la veille  
La date sera confirmée par un flyer dans votre boîte aux lettres

### RAPPEL :

pas plus de 1,5 m<sup>3</sup> par foyer  
sinon aucun ramassage !

Vérifiez la liste des déchets  
autorisés sur le site du Sirtom :  
[www.sirtom-sudfrancilien.fr](http://www.sirtom-sudfrancilien.fr)



Renseignements Sirtom  
**01 64 99 31 81**

### ! INFORMATION ECO-CENTRES

A partir du **1<sup>er</sup> janvier 2020**,  
les horaires de vos éco-centres  
évoluent !

Afin de vous accueillir dans les  
meilleures conditions,  
vos éco-centres ouvriront à  
**10h au lieu de 9h en semaine.**  
*Horaires inchangés le week-end.*

# A vos agendas : 1<sup>er</sup> TROC'PLANTES de Moigny

**V**ous avez une demi-douzaine de boutures en trop ? Des stocks de graines inutilisés ? Des rhizomes d'iris ou des primevères à ne plus savoir qu'en faire ? Une profusion de plants de tomate ou des pieds de fraisier en abondance ?

Le comité de pilotage de l'Agenda 21 communal met en place un Troc' Plantes qui aura lieu au printemps prochain.

Le système est simple : sur une demi-journée, les amateurs de fleurs, plants du jardin, mais aussi de plantes d'intérieur, troquent GRATUITEMENT (par le biais de bons d'échange) leurs productions ou leurs surplus. Parfois, c'est seulement l'occasion de ne pas jeter les plants qui prennent trop de place au jardin.

C'est aussi l'occasion d'échanger des connaissances, des conseils, des recettes.



Et si on n'a rien à troquer ? On peut venir aider et donner de son temps pour obtenir en retour quelques bons d'échange !

Bonne humeur et bon esprit obligatoires ! Si vous êtes intéressés, pensez à mettre de côté quelques plants, graines, etc pour l'occasion et faites-vous connaître auprès de la médiathèque (01-64-98-00-00).

## Une protection nécessaire de notre environnement

# face au « Grand Paris »

## qui grignote les portes des zones rurales franciliennes



**I**l faut agir face à ce fléau qui menace la qualité de vie de notre région, aussi la municipalité travaille depuis de longs mois sur la possibilité d'intégrer notre village, comme d'ailleurs tous ceux de la CC2V, dans le projet du futur périmètre de classement de la forêt de Fontainebleau au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

En effet, depuis 2017, il est possible de créer autour d'un bien classé au Patrimoine mondial de l'Unesco un périmètre de protection élargi visant à préserver sa valeur universelle exceptionnelle. Cette « zone tampon » correspond à une aire d'influence d'ordre paysager, économique, social... c'est un écrin préservé grâce à un plan de gestion et protégé par l'État et les collectivités territoriales au même titre que le bien inscrit lui-même.

Dans le cas du château de Fontainebleau, le Comité français des biens du « patrimoine mondial » a souligné le 23 octobre 2018 la nécessité de désigner la forêt de Fontainebleau, qui présente une unité paysagère unique, en tant que zone



tampon du bien « Palais et parc de Fontainebleau ».

Ainsi, ce projet permettra d'inscrire notre village, tout comme les communes limitrophes des forêts associées au massif de Fontainebleau, au patrimoine mondial dans

la catégorie des paysages culturels sous la dénomination « Domaine de Fontainebleau : château, jardins, parc et forêt ».

Avec cette initiative et ce classement qui devrait intervenir très prochainement, l'attractivité de notre territoire devrait être accrue et son identité préservée. En effet, nos sites bénéficieront ainsi d'une intégration harmonieuse de l'activité humaine en cohérence avec son histoire et ce, dans un espace vivant d'excellence environnementale et paysagère.

# Apprendre pour mieux protéger nos oiseaux, c'était à Moigny !



AGIR pour la BIODIVERSITÉ ÎLE-DE-FRANCE

Depuis sa création en 1912 par un groupe de naturalistes suite au massacre des macareux moines en Bretagne, la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) œuvre partout en France. Soutenue par ses adhérents et ses bénévoles, cette association a pour objectif d'agir pour l'oiseau, la faune sauvage, la nature et l'Homme, et de lutter contre le déclin de la biodiversité, par la connaissance, la protection, l'éducation et la mobilisation.



conférence menée par le délégué régional de la LPO Île-de-France, Frédéric Malher. Cet après-midi très instructif s'est terminé autour d'un buffet convivial où adhérents, bénévoles et amoureux de la nature ont pu échanger en toute convivialité.

En Île-de-France, la LPO compte 6 000 adhérents, 250 bénévoles actifs, 6 salariés et 2 services civiques volontaires. Chaque année de nouveaux groupes locaux sont constitués, et ce jour-là était l'occasion de fêter la formation du tout nouveau Groupe Local Seine-Gâtinais. Créé par 5 passionnés (Alban, Céline, Daniel, Melvyn et Véronique), le groupe local sera essentiellement axé sur les problématiques du sud Essonne et sud Seine-et-Marne. Après une rapide présentation des membres fondateurs et des projets du groupe local par Céline Bofarull, déléguée du groupe local, et de l'historique de l'association par Dalila Hachemi, chargée de vie associative, la centaine de participants rassemblés dans la salle des fêtes de notre village a pu découvrir les objectifs, les actions et l'état de santé de notre territoire lors d'une intéressante

Réseau des éco-centres du Siredom

Attention



## RAPPEL

Si vous êtes un particulier, le coût du dépôt pris en charge par votre collectivité sera limité à **4 tonnes** d'apports par an tous déchets confondus dans le réseau des éco-centres

Important : une déduction de 4 tonnes sera effectuée sur les cartes des particuliers ayant déjà dépassé les 4 tonnes de dépôts sur 2019



Consultez les conditions d'accès au réseau sur : [siredom.com](http://siredom.com) rubrique éco-centre



# Quand les auteurs parlent aux lecteurs !

10 HEURES...

Lors des Journées Européennes du Patrimoine, la médiathèque « La Grange » a accueilli quatre auteurs, que l'on pourrait qualifier du « terroir » pour leur appartenance, si ce n'est à la commune de Moigny, du moins à notre région du Gâtinais. C'est dans une ambiance conviviale que notre maire les a présentés, avant de leur laisser la place pour qu'ils nous fassent découvrir leurs ouvrages :

**Laure GUILMER** pour son livre « La française de Tiananmen », qui raconte son séjour à Pékin en 1989 lors des tragiques événements de cette célèbre place et recueillant, trente ans après, les témoignages anonymes de ses connaissances de l'époque.

**David THIRION** pour son ouvrage au titre éponyme dédié à la mythique Lamborghini Countach où l'incontournable « bolide » des années 1970/1980 livre tous ses secrets grâce à la compilation d'une quantité impressionnante de documents inédits.

**Pauline METAIS** pour « Les Animaux du Bois d'à côté de chez moi ». Ce joli livre, illustré de photographies d'Aurélien Petit, fait découvrir aux enfants les animaux de la région dans ce que l'auteur appelle « une ballade poétique ».

**Éric GACHOT et Quentin KHEYAP** pour leur sortie du livre « Moigny-sur-Ecole, parcours à travers le temps », qui offre à



chaque Moignacois une véritable découverte de leur village, autant dans l'espace que dans le temps.

Pour clore cette rencontre d'auteurs, c'est avec enthousiasme et bonne humeur, autour d'un apéritif, que la séance de dédicaces a commencé. Chacun, le verre de l'amitié à la main, a pu partager opinions et découvertes à propos des ouvrages présentés.

## Tiananmen, 1989-2019

...17 HEURES

**Il y a 30 ans, les manifestations place Tiananmen étaient réprimées dans le sang. Ces événements qui ont dessiné la Chine d'aujourd'hui, officiellement, ne se sont pas produits. Le pouvoir impose une amnésie collective.**

Laure Guilmer, journaliste indépendante, a eu la gentillesse de venir partager avec les lecteurs de la médiathèque ses photos et souvenirs de ce tragique printemps de Pékin. Elle les a vécus de l'intérieur - se retrouvant d'ailleurs la correspondante officielle de Radio France - alors que peu de journalistes européens avaient été autorisés à commenter ce mouvement étudiant et ouvrier. Ses anecdotes inédites ont éclairé, tour à tour avec drôlerie et émotion, le climat et le contexte de l'époque, et ce qu'il en reste aujourd'hui... Car elle a retrouvé en 2019 ses anciens amis pour voir ce qu'ils sont devenus et ce qu'ils pensent de ce passé commun. Bien sûr, le parallèle entre les événements de 1989 et ceux qui se déroulent à Hong-Kong en ce moment n'a



pas échappé aux participants... Une belle rencontre, qui montre que la médiathèque est aussi un lieu d'échange pour comprendre la société d'aujourd'hui.

*La Française de Tiananmen* de Laure Guilmer est disponible à la médiathèque !

## Psalmody quartet, gospel et chaleur humaine

SAMEDI 21 SEPTEMBRE

Une bien belle découverte que ce quartet formé en 1980 par deux couples, Henri et Claudine Mocka, et Albert et Claudine Buffon. Accompagnés par leur pianiste, cette formation a donné pour les Journées du patrimoine un concert d'une grande qualité reprenant les grands standards du negro-spiritual et du gospel. Quelle énergie quand ils entament *When the Saints go marching in*, et quelle émotion à l'écoute de *I follow him* !

Des Antilles à Toulouse, en passant par la Sainte-Chapelle à Paris ou encore le Petit Journal de Montparnasse, ils ont à leur actif une solide expérience qu'ils mettent souvent au service de causes humanitaires. Car ils restent simples, attachés à l'âme d'une musique vivante et rythmée où s'expriment tour à tour mélancolie et consolation, enthousiasme et espérance. C'est aussi leur générosité, leur envie de partager leur passion et leur proximité qui ont séduit le public, ravi de cette rencontre.



## Exposition de l'atelier Dessin du Foyer rural

DU 2 AU 30 OCTOBRE

Les réalisations des enfants de l'atelier dessin du Foyer rural animé par Clara Laurent, exposées à la médiathèque, ont ravi les lecteurs, petits et grands. Très inspirés par le manga, les jeunes artistes ont enjolivé les murs de la médiathèque grâce à une palette de couleurs réjouissante. Ce fut aussi l'occasion de découvrir le B.A.-BA du dessin numérique, grâce aux explications et œuvres de la jeune Léa.



# Les ateliers de la médiathèque

## Conte en sac et gentille chenille...

Le partenariat avec la Médiathèque départementale de l'Essonne permet à l'équipe de la médiathèque de vous faire profiter de livres, DVD, CD, de ressources numériques et aussi d'outils d'animation de qualité. Pour ce premier atelier de la saison, les enfants ont pu découvrir *La petite chenille qui fait des trous* (un grand classique de la littérature pour la jeunesse) sous la forme d'un « conte en sac ». Le décor et les personnages de l'histoire sont cousus « main » et permettent la mise en scène des péripéties. Ils ont adoré !

Et pour garder un souvenir de ce beau moment, les enfants ont ensuite fabriqué une chenille porte-photos et organisateur de bureau avec des pots de petits suisses... les bons gestes de recyclage obligent !



SAMEDI 12 OCTOBRE

## A la découverte des animaux de nos bois

La médiathèque de Moigny-sur-École accueillait pour la seconde fois Pauline Metais, auteur du livre « Les animaux des bois d'à côté de chez moi. »

Venue pour une dédicace lors de sa première visite, c'est cette fois-ci pour une lecture de son ouvrage suivie d'un atelier bricolage que nous l'avons retrouvée. Après avoir attentivement écouté l'histoire, les enfants ont pu poser des questions et parler de leurs rencontres avec des animaux sauvages. Ensuite, peinture, collages et origamis ont rythmé l'atelier bricolage sur le thème de la forêt et de ses habitants, bien entendu. En fin d'après-midi, après un verre de jus d'orange, les enfants sont repartis avec leur création : un porte-courrier, aux couleurs forestières, décoré d'un gentil renard rappelant la couverture du livre.



SAMEDI 9 NOVEMBRE

## Exposition Kyoto par Jacques Nardo : « un dépaysement magnifié ! »

La médiathèque La Grange accueillait pour la 4<sup>ème</sup> fois ce photographe amateur moignacois avec cette année pour thème l'ancienne ville impériale de Kyoto, au Japon.

De la ville à la campagne en passant par les temples, des couleurs tantôt chatoyantes tantôt zen, Jacques Nardo a su montrer au travers de ses photos un pays où tradition et modernité cohabitent en parfaite harmonie.

Dès le premier jour, 25 personnes ont admiré ces clichés, un groupe ayant même fait exprès le déplacement d'Arpajon.



Cette fréquentation ne s'est pas démentie puisque plus de 140 visiteurs ont pu profiter de cette exposition, dont les élèves de notre école élémentaire qui ont appris au passage une foule de choses sur le « pays du manga ».

Les critiques sont dithyrambiques, et avec raison : « Tes photos sont aussi soignées que les temples et les jardins japonais, belle exigence ! », « L'esprit zen des jardins est magnifiquement rendu ! », « Une belle façon de s'évader de nos quotidiens ».

D'ailleurs, avec modestie, Jacques ne le dit pas volontiers, mais il remporte fréquemment des prix au niveau national pour ses photos et c'est bien mérité !

## Mondes Oniriques, une œuvre d'art pleine de magie.

DU 6 AU 30 NOVEMBRE



« Et le livre devient vivant, sous vos doigts »

À la médiathèque municipale « La Grange », les Moignacois ont pu venir découvrir une exposition d'un nouveau genre. Prêtée par la Médiathèque départementale de l'Essonne, cette installation artistique nommée *Mondes Oniriques, le cercle des méduses* est issue de la coopération d'une dizaine d'artistes (plasticien, designer *sound effect*, artiste du textile...). C'est une exposition interactive et immersive composée de huit méduses en tissus, dentelles, laine et tulle, suspendues dans une cabine obscure. Ces méduses s'illuminent,

et, en touchant leurs filaments, des citations d'auteur (Pablo Neruda, René Char, Virginia Woolf, Haruki Murakami...) sonorisées et mises en musique se déclenchent pour un instant de poésie et de douceur.

Enfants comme adultes se sont essayés à les caresser pour découvrir, avec amusement et intérêt, les seize citations disponibles aléatoirement... plusieurs ont même remercié la médiathèque de leur permettre d'expérimenter à 2 pas de chez eux ces nouvelles propositions d'expositions innovantes.



## Le travail de nos jeunes artistes mis à l'honneur

VENDREDI 29 NOVEMBRE

Après la photographe Laure Ledoux, accueillie en résidence mission à l'école élémentaire Jules Demest l'an dernier, cette année c'est la médiathèque La Grange qui a bénéficié de la venue de Valentin Teurk, vidéaste, pour une initiation au stop-motion (voir BM48 de juillet 2019). Rappelez-vous, 13 enfants et ados, âgés de 10 à 18 ans, avaient participé à ce mini-stage et le résultat de leur travail a été présenté lors de la restitution des différents ateliers menés sur le territoire de la CC2V à Boutigny-sur-Essonne. Les jeunes présents n'étaient pas peu fiers d'entendre les adultes admirer leurs courts-métrages, fresques et sculptures !



## Une chorale remarquable et un trio exceptionnel

SAMEDI 14 DÉCEMBRE

**R**oulement de tambour... ce sont les cœurs qui battaient fort dans les poitrines des participants de la chorale amateur composée des enfants de CE1-CE2 de notre école et des adultes et ados des communes avoisinantes. Le « la » est donné, et c'est parti. Les regards fixés sur Benjamin Vinit, chef de chœur, ils ont donné le meilleur d'eux-mêmes. Malgré le trac et un peu intimidés devant les grands artistes qui les accompagnaient ce soir-là, leur prestation a été bluffante, parole de spectateur !



LES  
CONCERTS  
DE POCHE

Esfontaine  
LE DÉPARTEMENT  
— TERRE D'AVENIRS —

## « Musiques en chantier » à la médiathèque

LUNDI 9 DÉCEMBRE



Une séance de sensibilisation musicale interactive destinée aux familles des choristes avec Boris Lamerand, violoniste, Sarah Mouline, comédienne et Garance Delaunay, médiatrice culturelle

## à Moigny



## Augustin Dumay, Marc Coppey, Jonathan Fournel... et les Concerts de poche

Dès le mois de novembre, le Concert de poche organisé par l'association éponyme et la municipalité affichait complet tant la renommée des artistes est grande : Augustin Dumay au violon, Marc Coppey au violoncelle et Jonathan Fournel au piano. Trois grands noms de la musique classique, trois générations réunies par la même passion et la même exigence, trois bonnes raisons de vibrer. Et la salle des fêtes, comble pour l'occasion, a bel et bien vibré sous



les applaudissements et les « bravos » des 200 spectateurs, qui ont partagé le même frisson.

« Il faut que le public soit pris, qu'il y ait une envie de revenir pour vivre ces frissons à nouveau », a coutume de dire Gisèle Magnan, la pianiste qui a fondé l'association. Eh bien, Mme Magnan, c'est pari gagné car tous les auditeurs sont repartis ravis, le sourire aux lèvres et une p'tite mélodie au cœur !

Une action réalisée avec l'aide du conseil départemental de l'Essonne.



## Moigny, complètement timbré ? Merci à toi le « Philatéliste » !

À l'occasion de la sortie du livre de LAMGE, *Moigny-sur-École, parcours à travers le temps*, M. Bidault, Moignacois mais surtout Président de l'Association Philatélique et Cartophile de Milly-la-Forêt et Environs, a créé un collector de 4 timbres Lettre Prioritaire, 2 timbres Lettres Verte édités en feuilles et, chose assez exceptionnelle, un Timbre à Date temporaire à l'effigie de notre village. Grâce à un partenariat entre les 2 associations, M. Bidault a pu obtenir les droits sur les visuels. Il a ensuite obtenu l'autorisation de La Poste pour faire imprimer ces timbres par l'Imprimerie des timbres-



poste et valeurs fiduciaires Phil@poste de Boulazac (Dordogne), qui ont ainsi une véritable valeur d'affranchissement.

Il faut dire que M. Bidault est bien connu du milieu philatéliste, car il nous a avoué être, entre autres, Président de la Société des Amis du musée de La Poste, ainsi que l'ancien Président du Groupement des Associations Philatéliques de l'Île-de-France (GAPHIL), et fait partie du jury qui décide la création de nouveaux timbres en partenariat avec la Poste sur des événements majeurs ou le patrimoine local. Bref, vous l'aurez compris, le timbre, c'est son ADN !



M. Bidault,  
Je vous remercie car grâce à votre passion, j'ai des timbres à mon effigie. L'un met à l'honneur notre mairie, parée de ses drapeaux tricolores, l'autre plébiscite notre église Saint-Denis sur fond de soleil couchant.  
Bien respectueusement,

Moigny-sur-École  
et ses habitants



M. Dominique Bidault,  
91490 Moigny-sur-École



### Quiz du Vrai du Faux !

Réponse 3 : Vrai...

Mais, c'est très rare. En France, il n'y a quasiment aucun risque. Déjà, il faut qu'il y ait morsure et les chauves-souris n'attaquent pas. Il faut juste se méfier quand elles sont au sol. Si vous tentez de les ramasser, elles peuvent se sentir attaquées.

# Le p'tit train s'en va dans la campagne

Ce fut une bien belle journée aux dires de la soixantaine de participants à la sortie organisée chaque 1er dimanche d'octobre par le CCAS. Ouverte à tous, cette promenade touristique séduit particulièrement nos aînés qui sont, comme à l'accoutumée, entourés des bénévoles organisateurs ainsi que les élus du Centre Communal d'Action Sociale.

Cette année, c'est le Sud de la Seine-et-Marne qui était mis à l'honneur.

La matinée était réservée à une balade, malheureusement assez « arrosée », à bord d'un des *Tacots du lac* pour admirer le panorama des étangs de Gretz-sur-Loing. Après s'être restaurée à Bourron-Marlotte, au Café de Paris où la qualité des mets et du cadre rime avec le bon accueil de son équipe, la petite troupe a été invitée à embarquer sur le *Zia*, une vedette panoramique, pour une promenade commentée sur la rivière du Loing jusqu'à Nemours. Arrivés à bon port, une visite guidée de la ville, du château et de ses geôles les attendait. Par un heureux hasard, au détour d'une des rues pittoresques, des sons bien connus des Moignacois se sont fait entendre : il s'agissait bien des musiciens du 91<sup>st</sup> Gâtinais

Highlander Pipeband, fidèles de notre village... comme quoi, le hasard fait souvent bien les choses !

Peut-être un peu fatigués, mais certainement ravis de leur périple, nos touristes d'un jour ont repris le chemin du retour, les yeux encore remplis des images de cette belle escapade !



# Épiphanie

DIMANCHE 5 JANVIER

Pour entamer la nouvelle année dans la bonne humeur et la convivialité, l'équipe du CCAS avait, comme à l'accoutumée, convié nos aînés à une après-midi festive. Les galettes, le cidre et les prestations rythmées et pleines d'humour des danseuses de Nathalie Tavet ont ravi tous les invités qui en ont profité pour passer de bons moments entre voisins.



## Les Colis de



M. & Mme Claude et  
Françoise Loison



M. Michel Laroque



M. Patrick Massicot



## Un Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) c'est quoi ?

Le C.C.A.S. est un établissement public autonome qui assure des prestations légales obligatoires et facultatives en direction des personnes âgées, des plus démunis, des handicapés, des jeunes...

Il est placé sous la responsabilité d'un conseil d'administration présidé par Monsieur le maire.

Le CCAS constitue l'outil principal des municipalités pour mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants de la commune. Ainsi, le CCAS a pour rôle de lutter contre l'exclusion, d'accompagner les personnes âgées, de soutenir les personnes souffrant de handicap.

Le C.C.A.S. a deux fonctions essentielles :

1. Aider aux demandes des postulants habitant la commune et dans certains cas, les transmettre après avis à l'autorité compétente.
2. Créer et développer les services sociaux les plus variés

### Le CCAS à Moigny, c'est...

...Une équipe de 10 personnes 100% bénévole qui allie disponibilité et qualité relationnelle et vous aide pour :

- ✗ La constitution des dossiers APA, des dossiers pour l'aide-ménagère et les soins à domicile
- ✗ La constitution des dossiers de demande

de service de téléassistance (CD91), du service de portage de plateaux-repas, des dossiers Chèque taxi 91 et du futur service de Transport à la demande (TAD) qui ouvrira fin février 2020 en partenariat avec IDF Mobilité.

✗ Le plan canicule en cas de forte chaleurs estivales

✗ L'étude de dossiers, en partenariat avec la CC2V, pour des personnes avec des difficultés financières ou de santé...

Le CCAS siège aussi au sein du CLIC (association de coordination gérontologique locale), de l'ASAD2V & SAD (aide à domicile & soin à domicile) et travaille en collaboration avec la Maison des solidarités de Mennecey et le Conseil départemental de l'Essonne.

Enfin, les bénévoles du CCAS organisent chaque année des moments forts pour tisser des liens entre les habitants et rompre l'isolement des personnes âgées :

- ✗ Permettre aux plus de 65 ans de fréquenter le restaurant scolaire intergénérationnel,
- ✗ Une sortie découverte organisée chaque automne,
- ✗ Une centaine de colis de Noël distribuée au domicile de nos aînés,
- ✗ Une après-midi de l'épiphanie où reines et rois d'un jour peuvent se retrouver autour d'une bonne galette en se souhaitant le meilleur pour la nouvelle année !

Contact auprès du service de la citoyenneté en mairie au 01.64.98.40.14



Etaient absentes : Véronique Lachenait, Joëlle Aleil et Nathalie Guyoni



M. Christian Klima



M. & Mme Christian et Suzanne Bernadet



M. Maurice Bisasson

# Les Concerts de poche à Moigny : « C'est EXTRA-ordinaire ! »



**O**rganisé et financé chaque année par la municipalité avec l'aide du Conseil départemental de l'Essonne depuis 2017, le partenariat avec l'association des *Concerts de poche* a connu cette année une montée en puissance pour le plus grand bonheur de nos écoliers.

## « Pas de concert sans ateliers... »

Les élèves de CE1 et CE2 ont ensuite bénéficié chaque semaine de septembre à décembre, d'une séance de chant choral sous la direction bienveillante et dynamique du chef de chœur Benjamin Vinit –

Interrogés, les enfants sont unanimes : ils ont appris beaucoup de choses... « Ça nous a fait découvrir tout un répertoire qu'on ne connaissait pas, des compositeurs comme Brahms et Mozart, et un peu Schumann, mais moins, parce qu'on ne va pas le chanter mais on l'entendra au concert ». « Et on a appris à chanter en allemand ! »

« Moi, j'aime Mozart qu'on a appris pour la rentrée en musique... Moi, j'aime quand on chante *Le marchand de sable*, parce que c'est doux, c'est une berceuse, il y a de l'émotion... »

Vous l'aurez compris, ce projet c'est certes du travail, mais aussi beaucoup de plaisir : « Moi, j'aime quand on chante en chœur, tous ensemble, tous en même temps » « Ah oui ! Tous ensemble, c'est bien ! ». Et puis, « ça nous détend de chanter, ça nous apaise. »



## Une rentrée en fanfare !

Dès le 2 septembre, le ton était donné puisque Gabriel Nunez, pianiste, et Benjamin Vinit, chef de chœur s'étaient invités à l'école pour une rentrée pas comme les autres : les 60 élèves de l'école élémentaire ont découvert le chant choral et ont offert, après une heure de répétition, un accueil en chanson pour les maternelles, clôturé par un concert-flash de Gabriel Nunez au piano. **Bref, de la grande musique jusque dans les petites écoles rurales : c'est le credo des Concerts de Poche !**

un « *homme de parole* » qui n'hésite pas à se déguiser pour respecter ses promesses, mais chut, c'est un secret !





### ...pas d'ateliers sans concert »

Le point d'orgue de ce projet était la participation de cette chorale, à laquelle s'est jointe celle d'adultes amateurs de Prunay-sur-Essonne, à la première partie du concert donné le 14 décembre dernier par 3 grands interprètes internationaux de la musique classique : Jonathan Fournel au piano, Marc Coppey au violoncelle et Augustin Dumay au violon (voir notre article en Vie culturelle).

Les enfants ont bien compris le caractère unique de cette rencontre et de cet accompagnement par de grands artistes, et on peut être sûr que ce projet restera dans leurs mémoires : « J'ai bien aimé quand les musiciens sont venus : il y avait Gabriel Nunez et Antoine Simon. ». « Au début, j'avais pas réalisé qu'on irait jusqu'au bout avec des musiciens connus. C'est un peu incroyable ! », « On va faire le spectacle avec de grands artistes... » « nous aussi, on est un peu des artistes ! ».

### Musique pour tous !

Et pour que le maximum d'habitants puisse être associé, Margot Bouniol, interlocutrice précieuse et efficace au sein des *Concerts de poche*, avait également concocté des « Musiques en chantier ». Ces séances de sensibilisation musicale interactives ont permis aux élèves de grande section de la maternelle, de CP, CM1 et CM2 de prendre part également au projet. Une séance organisée à la médiathèque s'adressait quant à elle plus particulièrement aux familles des choristes.

Cerise sur le gâteau, un réalisateur a suivi cette chorale pour montrer son évolution. Il est venu aux premières répétitions, aux répétitions générales, au concert... Chaque enfant recevra prochainement un DVD, en souvenir de cette belle expérience ! « Les parents verront qu'on a beaucoup travaillé, quand ils nous verront au concert et quand ils verront le film ».

Bref, « c'est quand même bien de participer à la chorale parce que, hein, c'est pas tous les jours qu'on peut faire ça quand même ! »

## Lundi 2 septembre 2019, un jour de rentrée scolaire pas comme les autres !..

À la liesse de nos jeunes qui reprenaient enfin le chemin de leur école, s'ajoutait la triste nouvelle de la fermeture de la seconde classe de l'école maternelle.

En effet, Mme Parbaile, Inspectrice de la circonscription de La Ferté-Alais, qui s'était déplacée pour compter nos jeunes élèves, n'a eu d'autre choix que d'acter cette fermeture, 24 élèves n'étant pas un nombre suffisant pour maintenir

2 classes ouvertes. Nous restons néanmoins optimistes et espérons ouvrir à nouveau cette classe lorsque tous les logements en construction sur la commune seront occupés par de nouvelles familles.

Cette année, Mme Audrey Jourdin, qui assure la direction des deux écoles, occupe également son poste d'enseignante en charge d'un triple niveau : petite, moyenne et grande section.



Mmes Jourdin (à gauche) et Bernard à l'occasion de la commémoration du 11 novembre

Depuis cette rentrée, nous accueillons également une nouvelle enseignante en école élémentaire, Mme Fabienne Neves, qui a en charge les CM1/CM2. Nous lui souhaitons la bienvenue !



Mme Neves au défilé du 11 novembre



DU 9 AU 13 DÉCEMBRE

## Le marché de Noël de la garderie... ... des idées vraiment futées !

Toute l'équipe de la garderie « Les petits futés » et les enfants se sont activés pendant un mois pour fabriquer des décorations de Noël. Les parents, invités pendant une semaine à venir faire leurs emplettes, n'ont eu que l'embarras du choix devant ces nombreuses créations originales, colorées et fort bien réussies. La preuve, à la fin de la semaine, tout avait été vendu !



## Pour Noël à la médiathèque... c'est pestacle !

Chaque mois, la médiathèque accueille toutes les classes de l'école Jules Demest. En décembre, les enfants de l'école ont eu une surprise : un spectacle de marionnettes inspiré de plusieurs livres pour enfants.

Créé par toute l'équipe de la médiathèque, un mois et demi aura été nécessaire pour réaliser le théâtre, 15 décors et 14 personnages. Présenté pour la première fois devant les classes de primaires, les enfants ont réservé un bel accueil aux deux histoires interprétées et en particulier pour l'un des décors représentant Moigny-Sur-Ecole, bien vite reconnu par les élèves. Enfin, c'est la classe de maternelle qui a découvert les aventures de notre Père Noël dont les maladresses ont bien fait rire les jeunes spectateurs.



## REPRÉSENTANTS des parents d'élèves



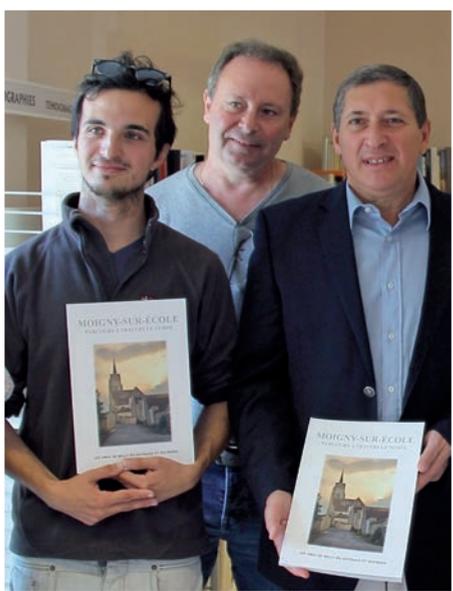
Josselin Legrand, Jean Marchaudon, Céline Giannitrapani, Honorine Arpino, Yannick Pellegrinelli, Virginie Puligny, Carole Ranque

# Moigny-sur-École, parcours à travers le temps...

## Le livre s'est vendu comme des petits pains !

**P**ublié à l'occasion des Journées du patrimoine 2019, l'ouvrage « *Moigny-sur-École, parcours à travers le temps* » réalisé par Eric Gachot de l'association d'histoire locale LAMGE et illustré par les photographies d'un jeune Moignacois, Quentin Kheyap, a connu un franc succès, à tel point qu'il a fallu procéder en urgence à une réimpression pour répondre aux nombreuses commandes. Il faut dire qu'il a fallu 18 mois et près de mille heures de travail pour compiler les archives et récolter des témoignages d'habitants, mais le résultat est une somme d'histoire locale très documentée, complétée d'une balade dans le Moigny d'aujourd'hui.

C'est la preuve, s'il en faut, que même un petit village comme le nôtre suscite l'intérêt non seulement de ses habitants, mais aussi des visiteurs d'un jour. Et gageons que les nouvelles familles seront ravies de découvrir les richesses de leur village d'adoption grâce à cet ouvrage de référence, offert par la commune grâce à une participation financière du Conseil départemental de l'Essonne.



### Quiz du Vrai du Faux !

Réponse 4 : Faux...

Les gens craignent souvent que les chauves-souris fassent des dégâts. Mais ce ne sont pas des rongeurs, elles ne font pas de nids non plus et leurs crottes se désagrègent très vite. C'est super d'en avoir chez soi, ces animaux sont sans doute l'anti-moustique naturel le plus efficace !



Alerte Chenilles processionnaires

☎ 06 18 42 45 59

Paysagiste/élagueur spécialiste en chenilles processionnaires du pin et du chêne.  
Poseur agréé d'écopièges



77930 Saint Sauveur sur École  
E-mail : [contact@stylepaysage.fr](mailto:contact@stylepaysage.fr)

[www.stylepaysage.fr](http://www.stylepaysage.fr)



## « Rezo Pouce », le 1<sup>er</sup> réseau « solidaire » d'auto-stop organisé et sécurisé en France !



55 communes du territoire du Parc naturel régional du Gâtinais français, dont Moigny, ont adhéré à « Rezo Pouce ».

C'est un système d'auto-stop organisé et sécurisé pour les plus de 16 ans, qui malheureusement est encore mal connu donc pas utilisé. Pourtant le transport est un casse-tête pour de nombreux habitants notamment pour les jeunes. C'est aussi un réflexe de bon sens de partager sa voiture pour des trajets quotidiens entre voisins et voisines pour permettre moins de voiture sur la route et donc moins de CO2 ou encore échanger entre habitants et créer du lien social !

Le Rezo Pouce, qui est arrivé chez nous depuis 3 ans, pourrait être l'une des réponses à ce besoin crucial de mobilité, notamment en zone rurale. Grâce à de nombreux arrêts « Rezo Pouce » (216 sur l'ensemble du territoire du Parc) et à l'application, vous pouvez facilement vous retrouver et partager vos trajets. Rezo Pouce, c'est donc un mélange subtil de covoiturage du quotidien et d'auto-stop pour toutes et tous !

### Téléchargez l'Appli !



### Simple d'utilisation :

Comment ça marche ? On s'inscrit gratuitement sur [www.rezopouce.fr](http://www.rezopouce.fr) ou en mairie, en tant que conducteur, passager, ou bien les deux, avant d'agréer à une charte de bonne conduite et de fournir une pièce d'identité pour participer à la sécurisation du réseau. Pour les mineurs de plus de 16 ans, il faudra, en plus, délivrer une autorisation parentale ainsi que les papiers d'identité du responsable légal. Une fois l'inscription validée, le participant reçoit un kit de mobilité ainsi qu'une carte d'identifiant avec photo et numéro d'inscrit. La suite ? Pour le passager, il suffit de se poster, à l'aide d'une fiche destination qu'il peut créer lui-même, à l'« arrêt sur le pouce » de sa commune placé

sur des axes passants selon les règles de sécurité routière - souvent dans des zones limitées à 50 voire 30 km/h, devant des abribus -, et d'attendre qu'un conducteur s'arrête pour le prendre. Pour le conducteur, la démarche est aussi simple. Muni d'un macaron collé sur le pare-brise de sa voiture, il peut s'il le souhaite, lorsqu'il passe devant un arrêt, s'arrêter et prendre l'auto-stoppeur.



### Un dispositif sécurisé

Aucun rendez-vous n'est établi entre le passager et le conducteur, c'est la spontanéité qui prime. Les petites et moyennes distances sont privilégiées : pour aller d'un village à un autre, se rendre en centre-ville ou vers une gare. Mais dans le cas d'un trajet long ou régulier, le conducteur peut demander au passager de participer aux frais d'essence, à hauteur de 5 centimes d'euro au kilomètre.

Et pour sécuriser davantage le dispositif, il est possible aujourd'hui pour le passager d'envoyer un SMS au 07 83 80 99 81 en écrivant « REZO » avec soit le numéro d'immatriculation du véhicule dans lequel il monte soit le numéro de membre du conducteur, afin d'obtenir une traçabilité du trajet. Sans oublier que chacun, avant de s'engager, peut demander la carte de membre de l'autre.

### Application mobile

Une application mobile a même été lancée il y a plusieurs mois pour venir compléter le système classique.

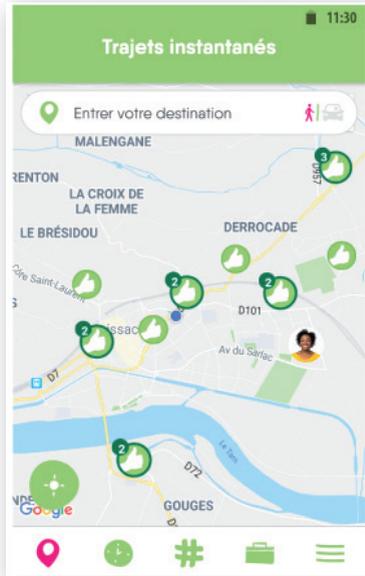
Son avantage ? Une fois l'inscription réalisée, il faut renseigner sa position ainsi que la destination souhaitée avant de choisir son conducteur placé qui sera géolocalisé sur une carte. Le trajet terminé, auto-stoppeur et conducteur peuvent également se noter via un système de « pouce ». Une sorte d'Uber en auto-stop, en beaucoup moins cher !

Les données collectées via l'application sont anonymes. Elles seront exploitées par Rezo Pouce

pour assurer un suivi sur le nombre de téléchargements, le nombre de trajets effectués, les kilomètres parcourus, les émissions de CO2 évitées... Ces données permettront également d'évaluer le temps d'attente, la fréquentation des arrêts... mais attention, dans certaines zones rurales, le réseau mobile n'est pas toujours au rendez-vous... Il est donc préférable de toujours se munir, au cas où, de la fameuse fiche de destination avant de monter en auto-stop !

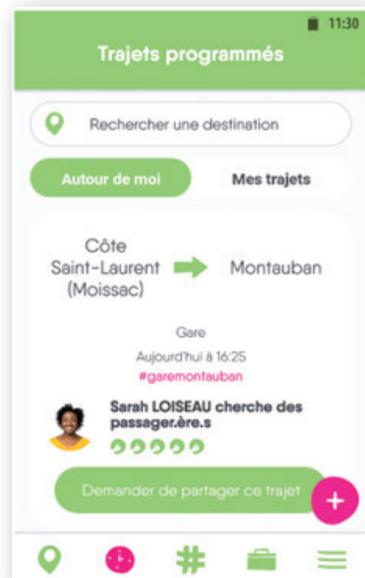
**Vous pouvez partir tout de suite...**

Grâce à la fonction « Trajets instantanés » : les passagers indiquent simplement leur destination et tous les conducteurs se situant dans un rayon de 15km et ayant la même destination seront notifiés de leur présence; quant aux conducteurs, après avoir également renseigné leur destination, ils peuvent voir tous les passagers dans un rayon de 15km !



**Vous pouvez partir plus tard...**

Grâce à la fonction « Trajets programmés » : les passagers et conducteurs peuvent programmer un trajet pour le jour même ou le lendemain. Les passagers peuvent ainsi faire une demande de trajet ou trouver un trajet proposé par un conducteur et ce dernier peut visualiser les demandes de trajets des passagers ou proposer le sien !



**Le nombre d'inscrits au total sur le territoire du PNR = 281 usagers**

**Le nombre d'inscrits sur Moigny = 3**

**→ leur statut : passager, conducteur ou les 2**

**Alors participons à la protection de notre planète !**

**Confiance** → Rezo Pouce vérifie les informations

**Convivialité** → Bougez en stop, c'est sympa !

**Efficacité** → Bouger en stop ça marche ailleurs et pourquoi pas chez nous ?

**Eco responsabilité** → Partagez votre voiture, c'est écologique !

**Pour plus d'informations rendez-vous sur : [rezopouce.fr](http://rezopouce.fr)**

### 10 CONSEILS POUCE

REZO POUCE n'est pas sécurisé à 100%. Soyez prudent-e-s. Voici donc quelques conseils de bon sens qui vous aideront à mieux pratiquer l'autostop.

**PASSAGER**

- JE ME PLACE DE PREFERENCE AUX ARRETS SUR LE POUCE**  
Je fais bien attention de me placer en dehors de la chaussée.  
Il peut aussi arriver qu'on ne vous dépose pas sur un arrêt et que vous deviez continuer quand même votre trajet.  
Mettez vous alors dans une zone sécurisée: il faut que la voiture ait 20 à 30 mètres pour s'arrêter derrière vous et que la visibilité soit bonne (pas dans un virage).  
Préférez les zones où les voitures ne roulent pas à plus de 50 km/h.
- JE DEMANDE SA CARTE POUCE AU CONDUCTEUR REZO POUCE**
- J'ENVOIE PAR SMS LE NUMERO DE LA PLAQUE D'IMMATRICULATION DU VEHICULE DANS LEQUEL JE MONTE**  
AU 07 83 80 99 81
- JE N'UTILISE PAS REZO POUCE LE SOIR QUAND IL FAIT NUIT**
- JE SIGNALLE UN DYSFONCTIONNEMENT POUR QUE REZO POUCE AGISSE ULTERIEUREMENT AU 05 83 05 98 00 OU PAR SMS AU 07 83 80 99 81**
- JE N'AI JAMAIS L'OBLIGATION DE MONTER DANS UN VEHICULE.** Je peux simplement dire au conducteur que je ne vais pas au même endroit que lui.  
JE N'AI PAS MON PLUS L'OBLIGATION DE RESTER DANS UN VEHICULE. Quand je suis monté-e dans un véhicule et que JE NE ME SENS PAS BIEN, JE PEUX DEMANDER AU CONDUCTEUR DE S'ARRÊTER PLUS TÔT QUE PREVU, en expliquant que finalement je m'arrête là.
- Si je me rends compte qu'un conducteur est saoul, ou est sous l'emprise de la drogue ou roule à vitesse excessive, JE LUI DEMANDE DE S'ARRÊTER TOUT DE SUITE**
- SI VOUS CHÉTISSÉZ DE MONTER AVEC UN CONDUCTEUR QUI N'EST PAS INSCRIT À REZO POUCE.**
- PREFÉREZ UN VEHICULE AVEC UNE SEULE PERSONNE**
- NE MONTEZ PAS A L'ARRIERE D'UN VEHICULE, SURTOUT SI C'EST UN VEHICULE TROIS PORTES**
- SI VOUS ÊTES UNE FEMME, VOUS POUVEZ CHOISIR DE NE MONTER QU'AVEC UNE FEMME**

NI REZO POUCE, NI LES COLLECTIVITÉS PARTICIPANTES NE PEUVENT ÊTRE TENUES RESPONSABLES POUR QUICUNQUE DOMMAGE QUE CE SOIT. VOUS RESTEZ REZO POUCE SANS VOTRE ENTÈRE RESPONSABILITÉ

### 10 CONSEILS POUCE

REZO POUCE n'est pas sécurisé à 100%. Soyez prudent-e-s. Voici donc quelques conseils de bon sens qui vous aideront à mieux pratiquer l'autostop.

**CONDUCTEUR**

- JE M'ARRÊTE PROUDEMMENT ET JE METS MON CLIGNOTANT, HORS AGLOMERATION JE SORS TOUJOURS DE LA CHAUSSÉE POUR M'ARRÊTER.**
- JE PEUX PRENDRE UN PASSAGER REZO POUCE EN DEHORS DES ARRETS SUR LE POUCE, MAIS JE M'ASSURE QUE MON ARRÊT NE SERA PAS DANGEREUX**
- JE DEMANDE SA CARTE POUCE AU PASSAGER REZO POUCE**
- JE RECONNAIS LES MINEURS À LEUR CARTE POUCE ADO, VERTE, signifiant que leurs parents ont donné une autorisation parentale.**
- JE N'AI PAS L'OBLIGATION DE FAIRE DE DETOUR POUR DEPOSER LE PASSAGER, MAIS JE LE DEPOSE DANS UN ENDROIT SECURISE**
- QUAND JE NE ME SENS PAS BIEN, JE PEUX DEPOSER LE PASSAGER PLUS TÔT QUE PREVU, SUR UN LIEU SECURISE POUR LA PRATIQUE DE L'AUTOSTOP**
- JE NE CONDUIS PAS SOUS L'EMPRISE DE L'ALCOOL OU DE LA DROGUE ET JE RESPECTE LES LIMITATIONS DE VITESSE**
- JE N'AI PAS L'OBLIGATION DE PRENDRE UN PASSAGER DANS MON VEHICULE**
- JE SIGNALLE A MON ASSUREUR QUE JE SUIS INSCRIT A REZO POUCE (mon inscription à REZO POUCE ne doit pas occasionner de surcoût)**
- JE SIGNALLE UN DYSFONCTIONNEMENT POUR QUE REZO POUCE AGISSE ULTERIEUREMENT AU 05 83 05 98 00 OU PAR SMS AU 07 83 80 99 81**

NI REZO POUCE, NI LES COLLECTIVITÉS PARTICIPANTES NE PEUVENT ÊTRE TENUES RESPONSABLES POUR QUICUNQUE DOMMAGE QUE CE SOIT. VOUS RESTEZ REZO POUCE SANS VOTRE ENTÈRE RESPONSABILITÉ

**DECO GARDEN**  
Redonne vie à vos espaces verts  
[www.deco-garden.com](http://www.deco-garden.com)

# Georges Vançon, GRAND RÉSISTANT de 1939-1945



Le mercredi 11 septembre dernier fût une triste journée pour notre commune. En effet, Georges Vançon, ancien combattant et figure de la résistance, s'est éteint au bel âge de 98 ans ! Né le 24 février 1921 dans la commune du Val-d'Ajol, Georges aimait les joies simples de sa vie vosgienne : jouer du cor d'harmonie dans la fanfare de son village et travailler le bois, activité emblématique de sa région. C'est donc sans surprise

qu'il deviendra ébéniste, diplômé de la réputée école Boulle, métier qu'il exerça dans le 15<sup>ème</sup> arrondissement parisien jusqu'en 1990. Après avoir cessé son activité professionnelle et être venu s'installer dans notre village pour y passer une retraite paisible avec son épouse Paulette, il n'a jamais cessé de pratiquer son art dans le hangar de sa maison qu'il avait vite transformé en véritable atelier de menuiserie.

## Un homme droit, courageux et à l'attitude héroïque, respecté et apprécié de tous.

**E**n 1939, le jeune Georges, lors de sa préparation militaire en gendarmerie, passe son examen avec succès et termine même 1<sup>er</sup> aux épreuves de tir. Plongé au cœur du second conflit mondial, il enchaînera les actes de bravoure avec le mouvement de résistance de Remiremont au sein du maquis dit "du Haut-du-bois". Il y accomplira des missions de sabotage des lignes ferroviaire ennemies, ordonnées par un certain *Pierre Georges*, plus connu sous le nom de « Colonel Fabien », construira des bombes artisanales avec de vieux « obus de 75 », qu'il transportait dangereusement dans de petites caisses de bois arrimées à un vélo ou à une moto. Il parviendra également à pénétrer seul dans la Kommandantur de Plombières-les-Bains afin d'y dérober de précieux documents pour établir de faux papiers, notamment pour des familles juives qui ont ainsi échappé à un sort funeste.

Avec une douzaine de camarades maquisards, il a même réussi à traverser les lignes allemandes en leur subtilisant au passage plusieurs armes automatiques et, avec l'escouade du « commando Patton », il se sera distingué en prenant plusieurs postes de défense allemande à revers. Son engagement envers la mère Patrie et son courage seront illustrés par la reconnaissance de ses actes de résistant qui lui ont d'ailleurs valu de nombreuses médailles comme celles de la Résistance, de la Libération, des Maquisards, des Partisans, du Général Patton et même la prestigieuse médaille du Général Eisenhower.

Son épouse tant aimée, Paulette Vançon, l'a rejoint le 22 octobre dernier. A la veille de la Toussaint, ils étaient enfin réunis pour toujours après 72 ans de mariage. Moigny a ainsi été l'écrin de leur amour pendant les 30 dernières années de leurs vies.

---

**Au nom de notre village, le conseil municipal, la section des anciens combattants et leurs porte-drapeaux adressent leurs plus sincères condoléances à leur fille Dominique.**

---



**Monsieur Vançon participait à toutes les cérémonies commémoratives.**

**Ici « L'Appel du 18 juin 1940 » en 2010, dans la cour de l'école primaire.**

DERNIÈRE MINUTE... DERNIÈRE MINUTE... DERNIÈRE MINUTE...

## Une signature qui paie avec la Région IDF

La Communauté de Communes des 2 Vallées a signé le jeudi 5 décembre dernier un Contrat d'aménagement avec la Région Île-de-France.

Cet accord porte sur une subvention exceptionnelle de 720 000 € qui sera répartie sur 3 projets :

→ 510 000 € seront alloués à la construction d'**un centre cinématographique et culturel**

sur la ZAC de Milly-la-Forêt dont les terrains appartiennent

à la CC2V. Ce site accueillera 5 salles de projection, des espaces d'accueil et des espaces verts. Ce financement vient en complément des 350 000 € du Fond de Soutien à l'Investissement Local déjà décrochés auprès de l'État l'été dernier.

→ Moigny-sur-École s'est vu attribuer une aide de 160.000 € pour financer la construction d'**un gymnase équipé pour tous les sports indoor**. Il sera également pourvu d'un mur d'escalade, de vestiaires et de sanitaires.



*Pascal Simonnot, Président de la CC2V, maire de Moigny, et Jean-Philippe Dugoin-Clément, Vice-Président chargé de l'écologie, du développement durable et de l'aménagement pour la Région Île-de-France, ont ainsi signé un beau contrat d'aménagement régional pour financer la construction de ces 3 équipements structurants pour le territoire, gages d'attractivité.*

→ A Soisy-sur-Ecole, 50 000 € participeront à la création d'**une salle couverte pour le tennis et le futsal**.

# Le tourisme mis en avant

La CC2V et le Comité Départemental du Tourisme (CDT 91) ont souhaité formaliser et approfondir leur partenariat dans une convention touristique. C'est tout naturellement le 1<sup>er</sup> septembre dernier, jour du Marché rural en Gâtinais dédié au patrimoine local, que cette charte a été signée dans les locaux de la mairie, en présence, entre autres, d'Aurélie Gros, vice-présidente déléguée à la culture, au tourisme et à l'action extérieure et présidente du Comité départemental du tourisme, Sylvie Leostic, directrice du CDT 91 et Ghislain Fenouil, directeur adjoint, sous le regard attentif de nombreux élus présents pour cette matinée festive.

Trois axes de travail ont été identifiés, lesquels traduisent à la fois les priorités de l'intercommunalité et les domaines d'expertise avérés du CDT 91 :

- ✕ Etablir une véritable stratégie de développement touristique pour les 15 communes de la CC2V.
- ✕ Valoriser et renforcer les atouts touristiques du territoire qui sont nombreux et multiples : patrimoine naturel (vallée



de l'Esse et ses successions de marais et boisements, vallée de l'Esse, coteaux boisés...) et culturel exceptionnel (le conservatoire national des plantes à Milly-la-Forêt, la verrerie d'art de Soisy-sur-Ecole, l'écomusée de Boigneville, ou encore le pigeonnier carré à Maisse) constituent autant de richesses qui permettent à la CC2V d'offrir loisirs et tourisme vert de qualité.

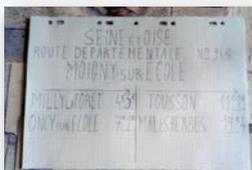
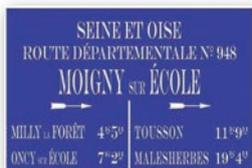
✕ Concrètement, accompagner nos projets touristiques.

La politique touristique du Département de l'Esse souhaite ainsi favoriser l'accompagnement des territoires intercommunaux dans le développement d'une stratégie et d'une offre touristiques adaptées au potentiel de chacun.

## Une signalisation au charme d'antan

Désormais, les principaux axes routiers de notre village sont ornés de panneaux indicateurs d'un autre siècle en mémoire à notre ancien département de la Seine & Oise (entrées nord et sud - carrefour Grand-rue et rue de Verdun).

En effet, trois belles plaques de fonte émaillée indiquent les distances à parcourir vers différents lieux des alentours, véritables copies des plaques directionnelles



Henri Bouilliant, qui avait déjà mis son art au service de notre commune l'année dernière en restaurant les deux croix en fer forgé du village. Cette fois, c'est à l'échelon des 15 communes de la CC2V qu'il s'est à nouveau mis à l'ouvrage pour la réalisation de ces « plaques de cocher » qui ornaient autrefois tous les croisements dans nos bourgs et qui, aujourd'hui, ont quasiment toutes dispa-

rués. Un grand merci à cet artisan passionné qui nous offre, moyennant une modique rétribution prise en charge par la communauté de communes, le plaisir de retrouver un peu de notre passé.



# Un nouveau service de proximité à Moigny... ... Relais Assistante Maternelle intercommunal (RAM)



# RAM

**G**âce à la reprise de la compétence « petite enfance » par la Communauté de Communes des 2 Vallées, Moigny propose un nouveau service dédié aux nourrices agréées à domicile du village. Ainsi, les assistantes maternelles et les enfants dont elles ont la garde sont accueillis pour des activités d'éveil tous les lundis matin depuis le 18 novembre dernier dans les locaux du bâtiment périscolaire des Petits Galopins. Elles peuvent aussi y trouver des réponses à leurs attentes et ce, dans leur village.

## Les missions du relais

**Auprès des familles :** il présente les différents modes de garde présents sur le territoire, fournit la liste des assistant(e)s maternel(le)s ou de garde d'enfants à domicile du secteur. Il accompagne les familles tout au long de leur parcours de parent-employeur (démarches administratives, contrat de travail etc...).

**Auprès des assistant(e)s maternel(le)s :** il informe et oriente les personnes intéressées par le métier d'assistant(e) maternel(le) et accompagne les professionnels de la garde à domicile concernant la législation en vigueur, la qualité d'accueil...

**Auprès des enfants :** le relais participe, avec les assistants(e)s maternel(le)s à la socialisation, à l'épanouissement et au bien-être de l'enfant en proposant des ateliers d'éveil.

CONTACT :

23, rue de la chapelle  
Saint-Blaise

91490 Milly-la-Forêt

ram1@cc2v91.fr

01.82.93.00.21



Les responsables-animatrices RAM : à gauche, Amélie Neveu (référente Vallée de l'École), à droite, Anne Semur (référente Vallée de l'Essonne)



Service **RAM** en vert  
de la Communauté de Communes des Deux Vallées :  
Buno-Bonnevaux, Boigneville, Boutigny-sur-Essonne,  
Courdimanche-sur-Essonne, Gironville-sur-Essonne,  
Maisse, Mondévillo, Videttes

Lieu d'informations, de rencontre, d'échanges à destination des parents-employeurs, des assistantes maternelles, des gardes à domicile et sur l'accueil du jeune enfant.

**Quiz du Vrai du Faux !**  
**Réponse 1 : Faux...**  
En tout cas, chez nous.  
« En Amérique du Sud, il y a en effet 3 espèces qui se nourrissent de sang »



# 1<sup>ère</sup> édition de Sylver Fourchette : un réel succès !

**A** l'occasion de la semaine du goût, les plus de 60 ans du territoire ont pu participer à un atelier de cuisine ou simplement profiter du déjeuner gratuit concocté à l'aide de produits du terroir, avec la gracieuse participation de producteurs et commerçants locaux.



## Au menu :

*Salade de cresson, œufs durs et noix  
Tajine de poulet aux abricots et miel  
du Gâtinais servi avec du riz  
Crumble aux pommes*

Le but était de communiquer sur le bien manger et le bien cuisiner pour les seniors. Des ateliers animés par des diététiciennes étaient aussi proposés avec de nombreux conseils pour une alimentation plus saine et plus équilibrée.

L'atelier cuisine « Tajine de poulet aux abricots et miel du Gâtinais » était dirigé par Caroline Darbonne.

Cette année, c'était le tour d'Oncy-sur-École d'accueillir ce rendez-vous, avec un peu plus de 200 personnes des communes de la CC2V qui ont participé dont 4 habitants de Moigny et les commentaires sont excellents, en voici quelques-uns :

« *Tout était délicieux. Que dire... à refaire !* »

« *Formidable* »

« *Idée originale qui permet aux seniors de se retrouver dans une ambiance conviviale* »

« *Pourquoi ne pas mettre en place un atelier de cuisine mensuel (sucré/salé) ?* »

Pour terminer le repas, un quiz sur l'alimentation et une tombola étaient proposés et les fiches recettes du repas distribuées.



# Journée Nationale de la Victoire et de la Paix

**C'était il y a un siècle !**

Un an après la fin des combats de la Grande Guerre, le 11 novembre 1919 fut le premier anniversaire d'une paix retrouvée. Il y a cent ans, une nouvelle page s'ouvrait, celle du souvenir, de la mémoire et de l'hommage.

Comme à l'accoutumée, ce fut une magnifique cérémonie organisée par l'UNC de Milly-la-Forêt, l'association du Souvenir Français et la municipalité. Accompagnés du 91<sup>st</sup> Gâtinais Highlander Pipeband et malgré des



conditions météo très maussades, membres des anciens combattants, élus, enfants du CMJ, élèves de nos écoles et habitants, étaient venus nombreux en ce jour solennel célébrant la mémoire des soldats morts pour la patrie lors de la 1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale, mais aussi, malheureusement, lors des récents conflits.

La veille, lors du traditionnel repas des anciens combattants, et à la demande du Président départemental des Anciens Combattants de l'Essonne, M. le Maire a remis la distinction de la médaille du DJEBEL - échelon « argent » - à Maurice Bisasson et celle du MÉRITE - échelon « bronze » - à Danièle Mathiez pour leur action de militant au sein de la section locale. Félicitations à nos deux Moignacois.



## Renouvellement du Conseil Municipal Junior

Comme chaque année depuis 9 ans, en partenariat avec l'école, les élections des représentants des enfants de la commune se sont déroulées le vendredi 11 octobre dernier.

Ce sont donc 6 élèves, dont 3 nouveaux, du CE2 au CM2, qui ont ainsi remporté les suffrages, soit un total de 10 conseillers municipaux juniors.

Afin de rester sur un effectif constant et surtout proche du conseil municipal, les élus juniors en place ont procédé à un vote le 14 décembre dernier afin de reprendre un élève de 6<sup>ème</sup>, déjà élu au CMJ les années précédentes. Cela permet ainsi de pouvoir représenter au mieux la tranche d'âge 11/14 ans.

Composition du Conseil Municipal Junior :

- CE2 : Léa Dias et Lény Courtier
- CM1 : Zoé Rodrigues et Shun Marie-Rault
- CM2 : Blanche Lomet et Hugo Castaing-Marchaudon
- 6<sup>ème</sup> : Moenia Petronio et Noa Badlou
- 4<sup>ème</sup> : Axel Monti
- 3<sup>ème</sup> : Cécilia Amorini

**Le nouveau Conseil municipal des enfants a été installé le samedi 9 novembre en mairie** avec la remise par le maire, Pascal Simonnot et Delphine Badlou, conseillère en charge de la vie scolaire, des insignes du Conseil Municipal Junior aux enfants élus.



### Merci aux jeunes du Conseil municipal junior !

Le projet du CMJ 2018/2019 a été livré et installé en septembre. Cette table de ping-pong est en libre-service et n'attend plus que les pongistes, alors à vos raquettes !



## Protégez-vous

**Le gel de nos compteurs d'eau ou de nos tuyauteries peut entraîner des coupures d'eau, des fuites, voire des dégâts matériels très importants sur les installations, alors voici quelques conseils pratiques à partager avec votre voisinage.**

### Que faire lorsque vos installations sont gelées et que l'eau ne coule plus ?

Dégelez votre installation : un sèche-cheveux peut suffire pour dégeler un tuyau, mais n'utilisez jamais une flamme.

Coupez l'eau pour éviter toute inondation au moment du dégel.

Vidangez votre installation.

Le compteur d'eau qui sert à mesurer votre consommation est sous votre responsabilité, que vous soyez propriétaire ou locataire. La réparation ou le remplacement d'un compteur d'eau gelé vous sera facturé.

### Que faire en cas d'absence prolongée ?

Vidangez votre installation :

- ✓ Fermez le robinet d'arrêt.
- ✓ Ouvrez simultanément les robinets de votre installation, afin que l'eau présente dans les canalisations s'écoule.
- ✓ Ouvrez le robinet de purge (s'il existe) - celui-ci est situé entre le compteur d'eau et vos robinets intérieurs - jusqu'à ce que l'eau ne coule plus .
- ✓ Refermez le robinet de purge. La vidange est terminée : refermez tous les robinets de votre installation.

## du gel !



### Pour éviter le gel de votre compteur d'eau ou de votre tuyauterie, pensez à les protéger :

- Si votre compteur est situé dans un local particulièrement exposé au froid (cave, garage, buanderie...), pensez à le calfeutrer en entourant les canalisations avec un matériau isolant.

Dans l'hypothèse où ce local dispose d'une source de chauffage, ne l'éteignez pas totalement.

- Votre compteur est enterré à l'extérieur : calfeutrez-le ainsi que les canalisations exposées avec des plaques en polystyrène. **N'utilisez jamais de matériaux absorbant l'humidité** (paille, textile, papier, laine de chanvre, de verre ou de roche, etc.). Pensez par contre à laisser l'accès au compteur dégagé pour les périodes de relevés.

En cas de gel intense et prolongé, vous pouvez laisser couler un mince filet d'eau dans votre évier ou lavabo, pour que l'eau continue de circuler dans vos canalisations : une dépense dérisoire par rapport aux dégâts que le gel de vos conduites pourrait provoquer.



Le recensement de la population est une enquête d'utilité publique obligatoire qui permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes. Ces données servent également à comprendre **l'évolution démographique** de notre territoire et permettent **d'ajuster l'action pu-**

**blique aux besoins de la population** en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer...

Pour faciliter le travail de nos deux agents recenseurs, merci de répondre rapidement après le passage de **Valérie Cayet et Quentin Kheyap**, tous deux résidents de Moigny.



**Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous.**

Nous vous remercions par avance de votre précieuse participation.



DES CHIFFRES AUJOURD'HUI  
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

#### C'EST UTILE

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire et de son évolution permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer...

#### C'EST SIMPLE

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

#### C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

#### LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !

Plus de 60% des personnes recensées ont répondu en ligne en 2019.  
Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre mairie ou vous rendre sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.



**LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2020**

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, SIMPLE ET UTILE À TOUS  
[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

## Nos jeunes en action...

Cette 12<sup>ème</sup> édition des Chantiers citoyens, organisée conjointement par le SIARCE\* et la municipalité s'est exceptionnellement déroulée pendant les vacances de Noël. En effet, très demandée par les communes, cette opération, faute d'encadrants, n'avait pas pu être organisée aux congés de Toussaint. La jeune équipe écocitoyenne a ainsi poursuivi l'élagage des abords de notre rivière en continuité du chemin des Courtils de la ville. Pendant 4 jours, jour de l'an oblige, et sous la houlette de leur animateur, Mackan Coulibaly, les 8 participants n'ont pas ménagé leurs efforts qui ont été récompensés le dernier jour par la remise d'un diplôme et d'une gratification de 200 €.



\*SIARCE : Syndicat Intercommunal  
d'aménagement de rivières et du cycle  
de l'eau



**Si toi aussi, tu souhaites consacrer  
de ton temps au service de ta commune,  
le prochain Chantier citoyen est déjà programmé  
lors des vacances scolaires de printemps.**

**du mardi 14 au vendredi 17 avril 2020**

**dossier téléchargeable sur  
[www.siarce.fr/Les-chantiers-citoyens](http://www.siarce.fr/Les-chantiers-citoyens)**



*Les 8 jeunes courageux ont été félicités par M. Simonnot, maire et vice-président du SIARCE en charge des Chantiers jeunes, M. Foucher, adjoint au Maire et les membres du personnel communal, 1<sup>er</sup> rang de gauche à droite : Lilian, Nominoë, Arnaud, Anaëlle et au 2<sup>ème</sup> rang, de gauche à droite : Timothé, Tristan, Thibaut, M. Mackan Coulibaly (encadrant) et Kévin*

## Inscriptions sur les listes électorales : date limite fixée au 7 février 2020

Les élections municipales des 15 et 22 mars ont lieu dans moins de 2 mois et vous n'êtes pas encore inscrits sur les listes de votre commune ?

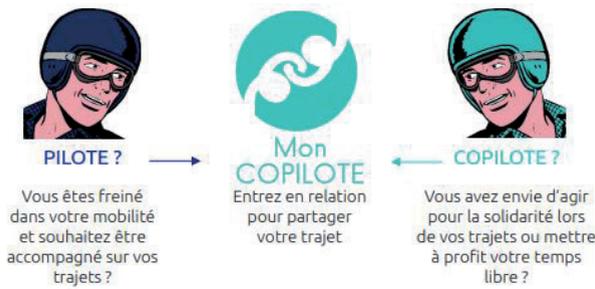
Pas de panique, car la date couperet du 31 décembre étant révolue, les électeurs ont jusqu'au 7 février date butoir.

Depuis la réforme du code électoral en 2018, le répertoire électoral unique a été créé au niveau national, géré par l'INSEE, mis à jour en continu, dont sont extraites les listes électorales de chaque commune. L'objectif était de remédier à leurs imperfections et de disposer de listes

plus proches de la réalité du corps électoral.

Le mode de scrutin applicable est le scrutin de liste à 2 tours, avec dépôt de listes complètes, sans adjonction ni suppression et sans modification de l'ordre de présentation possibles lors du vote. Les listes doivent être paritaires avec alternance obligatoire entre une femme et un homme ou inversement.





**Envie de vous engager, d'être solidaire ?  
Des difficultés de mobilité ?  
Vous êtes faits pour vous rencontrer sur  
Mon copilote.com !**

Ayant le souhait d'installer de nouvelles solutions de mobilité adaptées aux besoins les plus spécifiques, le Département de l'Essonne a souhaité expérimenter depuis novembre 2019 une solution innovante de mobilité par le biais de « Mon Copilote ». Cette solution de « *covoyage solidaire* » repose sur un partage de trajet entre d'une part, **le pilote**, c'est-à-dire une personne dont les facultés de mobilité

personnelle sont amoindries, soit par l'âge, soit par le handicap quel qu'il soit, et d'autre part **le copilote**, une personne majeure autonome dans ses déplacements. A pied, en transport en commun, en voiture, tout est possible pour copiloter ensemble. La mise en relation est payante pour le pilote, mais le Département de l'Essonne offre le 1<sup>er</sup> trajet aller-retour. Le copilote peut être volontaire (et reçoit un défraiement pour ses

trajets) ou professionnel (et reçoit une rémunération).

**Toutes les infos sur  
[www.mon-copilote.com](http://www.mon-copilote.com)  
ou au 07 67 01 80 55  
(du lundi au vendredi, 9h-18h)**

**Fiche d'inscription disponible au 01 60 75 01 99 ou [sport-societe@ufolep91.org](mailto:sport-societe@ufolep91.org)**

# J'ai choisi d'avoir un chien, pas mes voisins !

## Que faire quand le chien du voisin provoque des nuisances sonores ?

Le brave toutou d'à côté ne cesse d'aboyer quand son maître s'en va. Quelle est la bonne attitude à adopter pour retrouver un peu de tranquillité ? Ce genre de conflit doit être réglé à l'amiable, mais hélas il est possible d'aller jusqu'au tribunal.

Si Médor fait des vocalises au retour de son propriétaire ou lorsqu'on lui sert sa pâtée, personne ne peut en prendre ombrage. Nous avons tous le droit au réconfort apporté par un animal de compagnie. En revanche, lorsque le bruit causé par n'importe quelle bête est **intensif, répétitif** et/ou de longue durée, il crée un trouble de voisinage.

Dans ce cas, priorité au dialogue :

- Parlez avec le propriétaire. Peut-être n'est-il pas au courant de la gêne occasionnée ? Il s'empressera sans doute de prendre des mesures.
- Si la gêne persiste, envoyez un courrier en recommandé avec accusé de réception. Evoquez la nuisance générée par l'animal et ajoutez un rappel de la loi (article R1334-31).
- Prévenez la gendarmerie au 01 64 98 80 27 ainsi que le propriétaire du logement si l'animal vit dans un bien en location afin de toujours trouver une solution à l'amiable.



**Quelles que soient les nuisances causées par un animal, privilégiez toujours le dialogue avec le propriétaire. Faites appel à un médiateur au besoin. La police, les huissiers ou les tribunaux interviennent dans les situations les plus sensibles, mais la fête des voisins risque d'en pâtir !**



## Je dois tenir mon chien en laisse pour la sécurité des personnes que je croise.



Même si votre chien est le plus amical du monde, il peut avoir une réaction imprévisible et provoquer un incident voire un accident. Si vous décidez de le promener sans laisse, il est également important de comprendre que vous êtes passible d'une amende - contravention de première classe, voire de deuxième classe si votre chien est de catégorie 1 ou 2.

**Vous aimez votre chien ? Vous aimez votre village ? Alors voici un message des enfants du Conseil municipal des Jeunes (CMJ) :**



*Cette affiche a été réalisée par les enfants du Conseil municipal junior dans le cadre de l'Agenda 21*

## Que dit la loi ?

Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons.

En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène. Tout propriétaire ou possesseur de chien est donc tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect, l'infraction est passible d'une contravention de 1<sup>ère</sup> classe.

SAMEDI 13 JUILLET

# Feu d'artifice en format 16/9ème !..

Ce n'est plus à prouver, les Moignacois sont très attachés à ce rendez-vous festif subventionné par la municipalité. Pour preuve, petits et grands se pressent toujours aussi nombreux au soir de la fête nationale pour obtenir leur précieux lampion et participer ensuite à la retraite aux flambeaux dans les rues de leur village.

Cette édition avait pour nouveauté d'offrir un angle de vue différent pour admirer le spectacle pyrotechnique. En effet, suite aux consignes imposées par un nouveau règlement de sécurité propre aux tirs de feu d'artifice, le poste de lancement avait été installé en limite Sud-Ouest du site de Chaude-Vallée par les bénévoles de l'association du Foyer Rural. Outre cette sécurité accrue en cette période de grande sécheresse, les spectateurs, après avoir écouté solennellement la Marseillaise, ont pu apprécier encore plus confortablement les 20 minutes d'explosions multicolores.



DIMANCHE 17 NOVEMBRE

# De bonnes affaires au profit de l'AFM TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR



L'association du Foyer Rural, fidèle du Téléthon, a souhaité, pour l'édition 2019, organiser un *vide armoires* afin de reverser une partie des recettes à l'Association Française contre les Myopathies qui finance des projets de recherche sur les maladies génétiques.

Une trentaine d'exposants avait répondu présent mais la participation enregistrée a malheureusement été assez faible. Gros dommage pour la somme reversée à l'AFM qui, grâce au complément offert par l'association du Foyer Rural, s'est finalement élevée à 270 euros. Qu'à cela ne tienne, les

bénévoles organisateurs persisteront très certainement l'an prochain en proposant un autre genre de manifestation !



## Le bénévolat donne de la vie à notre

Alors quoi de plus naturel que de remercier toutes ces personnes qui, ponctuellement ou tout au long de l'année, donnent de leur temps au service de leur commune et de leurs concitoyens. Après les mots de remerciements sincères de la part de Nathalie Tavet et Yannick Foucher, vice-présidente et président de l'association du Foyer Rural, les invités ont levé leur verre au nom de l'amitié pour ensuite profiter d'un buffet campagnard où la bonne humeur et la convivialité étaient de mise.



SAMEDI 30 NOVEMBRE

A cette occasion et au lendemain de la remise officielle de la Marianne d'Or décrochée par la commune, le trophée a été confié aux habitants l'espace d'un instant. En effet, comme l'a précisé M. le maire, Pascal Simonnot, cette récompense appartient à tous les Moignacois. Pour preuve, c'est ce sympathique cliché qui a été choisi pour illustrer la couverture de cette parution !

### Quiz du Vrai du Faux !

Réponse 2 : Faux...

« Sauf si elles sont surprises. Dans ce cas, elles peuvent éventuellement s'accrocher à la première chose venue. » Pas de chance si c'est votre tête !

## A vos raquettes !



**F**ondée il y a plus de 20 ans, l'Association Sportive Chaude Vallée (club de tennis), reste toujours aussi dynamique grâce à une équipe enseignante motivée, constituée de Laurent et Philippe qui dispensent leurs cours les jeudis et vendredis. Depuis 2019, Benoît, coach sportif certifié, a renforcé l'équipe en proposant bénévolement aux adhérents qui le souhaitent une préparation physique, à raison d'une heure tous les mardis soirs.

Nous vous attendons donc pour venir pratiquer un sport qui est une

activité physique ouverte à tous les publics, de 5 ans jusqu'à 70 ans ou plus. Pour aller toujours de l'avant, le Bureau réfléchit à proposer de nouvelles activités en lien avec les sports de raquette pour les années à venir.

Vous souhaitez jouer au tennis dans un club vivant, sympa et familial ? Rejoignez-nous sur nos 2 terrains en *Quick* éclairés, récemment rénovés grâce à l'aide de la municipalité.



Contact et renseignements sur le site internet [www.moigny-sur-ecole.com](http://www.moigny-sur-ecole.com) ou en mairie

## village !..

### Quand les petits ruisseaux font de grandes rivières...

Prenez une équipe d'étudiants bien motivée à s'engager pour la planète...

Prenez une graphiste moignacoise avec un sacré coup de pinceau (Véronique Rovella pour ne pas la nommer) bien décidée à les aider...

Prenez un Foyer rural avec une équipe au cœur grand comme ça bien déterminée à soutenir ce beau projet...

Faites-les se rencontrer, secouez bien, et vous obtiendrez :

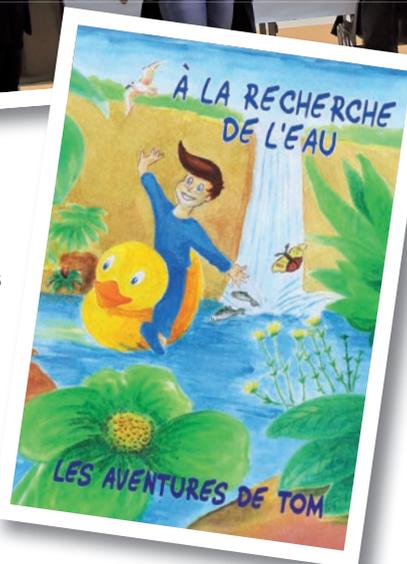
**un beau livre** qui, sous une forme simple et ludique sensibilise les plus jeunes (4-7 ans) à la protection de l'environnement

et **un beau geste**, car le Foyer rural a acquis un exemplaire pour la médiathèque afin que chacun puisse le découvrir !

**Alors nous espérons que vous continuerez cette chaîne en venant découvrir *A la recherche de l'eau : les aventures de Tom* !**

Pour acheter le livre :

**Aller sur le site Rakuten et taper "A la recherche de l'eau Educologie"**



# Fêter Halloween : MÊME PAS PEUR !

**C'**est ce que peut affirmer l'équipe de bénévoles du Foyer Rural lorsqu'elle a décidé de transformer la salle des fêtes, le temps d'une soirée, en véritable maison hantée pour un moment de partage entre petits et grands : un pari réussi !

En effet, de l'entrée des lieux jusqu'à la scène, tout était décoré au nom de cette nuit particulière qui, par le passé, marquait le passage de la belle saison à l'hiver. Aussi, sorcière préparant sa potion dans son chaudron, maisonnette hantée, personnages effrayants, squelettes et cercueils, toiles d'araignée à gogo... sans oublier la décoration soignée des tables aux couleurs automnales n'ont pas manqué de ravir les convives. Après le repas qui, coutume oblige, avait débuté par une onctueuse soupe de potiron, il ne restait plus qu'à envahir



*Photo prise par Karim Belkacem qui a si bien su immortaliser ce moment.  
Merci à lui pour sa gentillesse et son talent.*

la piste de danse où diables, zombies, fantômes et autres personnages de la nuit s'en sont donné à cœur joie.

L'équipe organisatrice, chaleureusement félicitée pour la réussite de cette soirée par les participants, tient à son tour à les remercier d'avoir joué le jeu en arborant de magnifiques costumes !





Conseil Municipal Junior  
Moigny-sur-Ecole

## Les manifestations organisées par le Conseil Municipal Junior

JEUDI 31 OCTOBRE

*Cette année, c'est Lou-Ann Longeois qui s'est vu remettre une carte cadeau pour son beau déguisement.*



# HALLOWEEN !

Un grand merci aux habitants qui ont joué le jeu comme chaque année en accueillant chaleureusement nos petits monstres en quête de friandises !

*Les mauvaises conditions météorologiques n'ont pas effrayé les enfants qui sont venus grimés et déguisés pour leur récolte maléfique de bonbons.*



DIMANCHE 1<sup>er</sup> DECEMBRE

## Le « 3 en 1 » du CMJ

Cette année, en plus de vider les placards, les greniers et les sous-sols, c'était également l'occasion de s'allier au Téléthon. En effet, des boissons étaient en vente au profit de cette opération et une urne mise à disposition pour les dons. Les responsables du secteur nous ont même fait la surprise d'une petite visite sur place ! Et comme l'AFM a pour habitude de le dire « Il n'y a pas de petits dons », c'est donc en toute modestie que la somme de 20 euros leur a été reversée.

Ce fut une belle journée où acheteurs et vendeurs sont repartis alléger pour certains ou les bras chargés pour d'autres.

AFMTELETHON  
INNOVER POUR GUERIR



# Le restaurant intergénérationnel des "Petits galopins" fait le plein !

Les premiers services intergénérationnels ont débuté en novembre 2019, pour le plaisir des plus jeunes et des seniors avec en point d'orgue le repas de Noël servi le 19 décembre 2019.



Ensemble autour d'un repas :  
une vraie cure de jeunesse !

## RÉSERVEZ CES DATES

**Boom des écoles**

7 mars 2020  
Salle des fêtes



**Tournoi des 3 ballons**

5 avril 2020  
City stade



**Loto des écoles**

4 avril 2020  
Salle des fêtes



**Chasse aux œufs**

13 avril 2020  
City stade



**5<sup>EME</sup> JOURNÉE AMÉRICAINE**

19 avril 2020  
City stade



# Courir pour aider les malades et leur famille !

DIMANCHE 8 SEPTEMBRE

**C**réée il y a deux ans, l'association « Une course, un sourire » a choisi Moigny pour son épreuve caritative 2019. Le but de cette manifestation : apporter un soutien financier aux malades du service d'oncologie du Centre hospitalier Sud-Francilien, challenge réussi ! La participation de près de 200 personnes à cette journée, organisée en 3 épreuves de deux courses et d'une marche doublée d'une grande tombola, aura permis à l'association de reverser plus de 6 000 euros. Une somme qui couvrira en totalité le montant des achats du mobilier destiné à agencer le salon d'accueil des familles de malades.

Un grand merci aux participants et félicitations aux organisateurs pour cette généreuse initiative, soutenue par la municipalité qui a offert les coupes aux gagnants de chaque épreuve !



*La doyenne et les benjamins de l'épreuve marche ont été chaleureusement félicités !*



## Des nouveau-nés, des nouveaux habitants et des médaillés du travail : une belle cérémonie !

C'est une coutume à Moigny, on aime accueillir nos nouveaux habitants, nos nouveau-nés et rendre également hommage à ceux qui ont consacré une grande partie de leur vie à leur profession.

Cette année, la salle des fêtes était particulièrement bien remplie.

En effet, 27 nouvelles familles se sont installées récemment sur la commune. Aussi pour leur souhaiter la bienvenue, elles se sont vu remettre une pochette d'informations et le livre de l'histoire de Moigny.

Quant aux habitants récompensés pour leur parcours professionnel, ils étaient 11 à recevoir de leur médaille d'honneur

du travail. Un clin d'œil particulier a été adressé à Betty Cartier et Ingrid Faburel, toutes deux faisant partie du personnel communal.

Seules 3 naissances ont été enregistrées de juillet à novembre 2019, aussi les 3 bébés étaient à l'honneur ce jour-là pour le traditionnel « 1 bébé, 1 arbre ». Leurs parents se sont vu offrir un jeune chêne vert, qui a pour particularité d'avoir un feuillage persistant, à replanter dans le jardin familial.

Le protocole terminé, c'est autour du verre de l'amitié que tous se sont retrouvés afin d'échanger et de partager un moment convivial.

### Palmarès 2019 des médaillés du travail :

Niveau des médailles selon l'ancienneté :  
**Grand or** : 40 années - **Or** : 35 années -  
**Vermeil** : 30 années - **Argent** : 20 années

- Mme Véronique LE BA, acheteur à Safran Aircraft Engines - **Grand Or**
- M. Jean-Pierre MASSE, technicien sup, support production à Safran Aircraft Engines - **Grand Or**
- Mme Amélie PERROT, assistant transport à Carrefour Supply-Chain France-Casch - **Or**
- M. Pascal PRUD'HOMME, soudeur à Safran Aircraft Engines - **Or**
- M. Pierrick LACOMBE-DAURAT, chaudronnier à Safran Aircraft Engines - **Vermeil** et **Or**
- M. Eric LEPYCOUCHÉ, chef de site, distribution matériaux pour travaux publics DMTP - **Vermeil**
- M. Pascal ROUGIÉ, ajusteur à Safran Aircraft Engines - **Argent** et **Vermeil**
- Mme Nathalie DAIX, responsable ressources humaines à André Houles & Cie - **Argent**
- M. Frank PULIGNY, acheteur à Air France - **Argent**
- Mme Béatrice CARTIER, agent spécialisé principal de 2<sup>ème</sup> classe des Ecoles Maternelles à la Mairie de Moigny - **Argent**
- Mme Ingrid FABUREL, assistant territorial de conservation principal 1<sup>ère</sup> classe à la Mairie de Moigny - **Argent**



# Le feu de joie de nos arbres de Noël

**C**haque année, nos sapins sont embrasés au City Stade pour offrir un dernier spectacle où, en grignotant des marrons chauds, les Moignacois en profitent pour se souhaiter une bonne et heureuse année au son des Trompes Saint-Denis et du fidèle 91<sup>st</sup> Gâtinais Highlander Pipeband.



## Calendrier des manifestations

### 1<sup>er</sup> semestre 2020

**Samedi 1<sup>er</sup> février :**

Soirée Moules frites, Association du Foyer Rural, salle des fêtes

**Vendredi 7 février :**

Bébés-lecteurs à 10h, café littéraire à 16h, médiathèque

**Jedi 27 février :** Assemblée Générale de l'association du Foyer Rural à 20h30, salle des fêtes

**Samedi 29 février :** *Arsenic et vieilles dentelles*, théâtre par l'association Les Toqués de la scène, salle des fêtes

**Du 4 au 21 mars :**

Exposition photo *Nature* par Léa Lou, médiathèque

**Vendredi 6 mars :**

Bébés-lecteurs à 10h, café littéraire à 16h, médiathèque

**Samedi 7 mars :**

Boum des écoles, Association des parents d'élèves, salle des fêtes

**Dimanche 15 mars :** 1<sup>er</sup> tour des élections municipales, mairie

**Dimanche 22 mars :** 2<sup>ème</sup> tour des élections municipales, mairie

**Vendredi 3 avril :**

Bébés-lecteurs à 10h, café littéraire à 16h, médiathèque

**Samedi 4 avril :**

Loto des écoles, Association des parents d'élèves, salle des fêtes

**Dimanche 5 avril :** Tournoi des 3 ballons, CMJ, city stade

**Les 11, 12 et 13 avril :** Salon d'art, salle des fêtes

**Dimanche 12 avril :**

Brocante de Pâques, Association du Foyer Rural, city stade

**Lundi 13 avril :** Chasse aux œufs, CMJ, city stade

**Du 14 au 17 avril :** Chantier citoyen, Siarce

**Dimanche 19 avril :** 5<sup>ème</sup> journée américaine, Association Wandering Road'n'Buddies, city stade

**Du 6 au 29 mai :** Exposition *Le cirque*, médiathèque

**Vendredi 8 mai :** Commémoration de la victoire du 8 mai 1945

**Vendredi 15 mai :**

Bébés-lecteurs à 10h, café littéraire à 16h, médiathèque

**Samedi 16 mai :**

Concert *Rue de la Môme*, hommage à Edith Piaf, église Saint-Denis

**Samedi 30 mai :**

Soirée à thème, Association du Foyer Rural, salle des fêtes

**Vendredi 5 juin :**

Bébés-lecteurs à 10h, café littéraire à 16h, médiathèque

**Samedi 13 juin :**

Soirée variétés, Association du Foyer Rural, salle des fêtes

**Jedi 18 juin :** Commémoration de l'appel du 18 juin 1940

**Vendredi 19 juin :**

Fête de la musique, cour de la médiathèque (selon météo)

**Samedi 20 juin :**

Fête des écoles - Spectacle en matinée / Kermesse l'après-midi

**Samedi 27 juin :**

Soirée à thème, Association du Foyer Rural, city stade

**Vendredi 3 juillet :**

Bébés-lecteurs à 10h, café littéraire à 16h, médiathèque

**Lundi 13 juillet :** Retraite aux flambeaux et feu d'artifice de la Fête nationale, Association du Foyer Rural, city stade

## Naissances\*



Bienvenue aux 4 nouveau-nés  
du 2<sup>ème</sup> semestre 2019, dont :

- ★ Mayron Nojac Lepère,  
né le 27 décembre à Corbeil-Essonnes

## Mariages\*



- ★ Cinthya Courtial et  
Romain Trotoux  
le 28 septembre 2019

- ★ Marie-Rose Mariani et  
Antonio Ferreira Couto  
le 16 novembre 2019

- ★ Fabienne Metais et  
Edmond Barreau  
le 9 novembre 2019



\*Selon les dispositions de l'article 9 du Code Civil, seules les publications ayant reçues autorisation figurent dans cette rubrique.

## Décès



- ★ Georges Vançon décédé le 11 septembre 2019  
à Milly-la-Forêt
- ★ Danièle Gligsberg décédée le 16 octobre 2019  
à Ballainvilliers
- ★ Jacques Quantin décédé le 18 octobre 2019  
à Champcueil
- ★ Paulette Vançon décédée le 22 octobre 2019  
à Champcueil
- ★ Geneviève Riou décédée le 26 octobre 2019  
à Viry-Châtillon
- ★ Denise Le Du décédée le 7 novembre 2019  
à Champcueil
- ★ Jacques Guettrot décédé le 25 décembre 2019  
à Moigny-sur-Ecole
- ★ Dominique Billac décédé le 29 décembre 2019  
à Morlaix



- POMPES FUNÈBRES
- MARBRERIE
- CONTRATS OBSÈQUES
- PLAQUES SOUVENIRS

18 points d'accueil 24H/24 - 7J/7

### LOIRET

45300 PITHIVIERS	36, faubourg d'Orléans .....	02 38 30 00 36
45330 LE MALESHERBOIS	3, rue Saint-Éloi / Malesherbes .....	02 38 34 80 25
45300 SERMAISES DU LOIRET	13, rue de Paris .....	02 38 39 70 24

### ESSONNE

91080 ÉVRY-COURCOURONNES	3, rue Michel-Ange .....	01 60 87 17 80
	2, impasse du Rondeau .....	01 60 86 64 70
91100 CORBEIL-ESSONNES	Centre Ciel "La Montagne des Glaises"	
	106, boulevard Jean Jaurès .....	01 64 96 03 03
91750 CHAMPUEIL	1, route de Chevannes .....	01 64 99 79 00
91150 ÉTAMPES	2, rue des Heurte-Bise .....	01 60 80 02 49
91490 MILLY-LA-FORÊT	36, Grande Rue .....	01 64 98 89 29
91590 LA FERTÉ-ALAIS	pl. du Marché - 4, rue St <sup>e</sup> -Barbe .....	01 64 57 42 74
91610 BALLANCOURT/ESSONNE	24, rue Jeanne Pinet .....	01 64 93 22 93

Retrouvez nos  
7 points d'accueil  
supplémentaires en  
SEINE-ET-MARNE,  
EURE-ET-LOIR,  
PARIS et  
HAUTS-DE-SEINE  
pompefunebresmarin.fr

Membre du réseau  
Dignité

OGF - Siège Social : 31, rue de Cambrai - 75946 Paris cedex 19 - Tél 01 55 26 54 00  
Habilitation funéraire préfectorale Paris n°18-75-0001 - Identifiant TVA FR 92 542 076 799.  
S.A. au capital social de 40 904 385 € - RCS Paris 542 076 799 - www.dignite-funeraires.fr  
Mandataire d'assurance - Informations clients : 01 55 26 55 55 - www.ogf.fr - N°Orias 11 059 967 - www.orias.fr

# Agence de la Place



Toutes Transactions immobilières

Site : [www.agencedelaplace.net](http://www.agencedelaplace.net)  
Tél. 01 64 98 90 80

10 place du Marché - 91490 Milly-La-Forêt

Garantie QBE 30 000 € - CP 204 405 - 312 493 745 RCS Evry



## Nettoyage Industriel

pour particuliers et entreprises

Entreprise de nettoyage

[zontanettoyage@orange.fr](mailto:zontanettoyage@orange.fr)

Tél. 01 64 98 01 36 - Mobile 06 11 20 30 38  
12 rue de la Croix Blanche - 91490 Moigny-sur-Ecole

\* Selon l'article 156 sexdécies du CGI.

### axéo SERVICES

Particuliers & Professionnels

Entretien de la maison  
Jardins & Extérieurs  
Bricolage - Garde d'enfants

AXEO Services Fontainebleau & Gâtinais

**50%** de réduction fiscale\*

**01 64 22 75 00**  
[www.axeoservices.fr](http://www.axeoservices.fr)

Société indépendante membre du réseau AXEO Services, une marque de La Poste

## Weldom

ensemble, c'est mieux  
Bricoler • Décorer • Jardiner

### BRICOLAGE DÉCORATION - JARDIN MATÉRIAUX

S.A.R.L. SCG Boursault

Grande Rue Oncy sur Ecole - 91490 Milly-la-Forêt - Tél. 01 64 98 71 98

Horaires d'ouverture : • du lundi au samedi 9h-12h30 / 14h-19h  
• dimanche matin 9h30-12h30

Une seule passion : Servir nos villages !

### Société d'Intérêt Collectif Agricole d'Electricité des Cantons de La Ferté-Alais et Limitrophes

14 C, avenue Carnot - 91590 CERNY

Tél. 01.69.90.65.43 - Dépannage 24h/24 : 01.69.90.65.41

E-mail : [contact@sicae-lfa.fr](mailto:contact@sicae-lfa.fr)

Site Internet : [www.sicae-lfa.fr](http://www.sicae-lfa.fr)

Distribution Publique d'Énergie Électrique

1, Bis Grande rue  
91490 Moigny sur Ecole

REPARATION VENTE NEUF ET OCCASION

## MILLY MOTOCULTURE

**01 69 23 43 95**

REPARATION VENTE NEUF ET OCCASION

## Menuiserie HOUDIN & FILS

Menuiseries extérieures bois alu pvc  
Parquets Dressings Placards  
Escaliers Volets

Agrée RGE

1 bis rue Adonis Rousseau  
91490 Moigny-sur-École

Atelier : 01-64-98-08-16 Site internet : [www.houdin-et-fils.fr](http://www.houdin-et-fils.fr)  
Portable : 07-61-90-52-71 E-mail : [houdinfk@orange.fr](mailto:houdinfk@orange.fr)  
Siret 339 992 570 00020

## STATION DE MONTAGE DE PNEU

### TIPHAIN.BIKE

VENTE ET REPARATION

CYCLD, SCOOTER  
MOTO, QUAD,  
HARLEY

DU MARDI AU SAMEDI 9H. 18H  
1 BIS GRANDE RUE. 91490 MOIGNY

[TIPHAIN.BIKE@FREE.FR](mailto:TIPHAIN.BIKE@FREE.FR) MAG : 0160790584 PORT: 0651476576

## TRANSPORTS BOSCHER René

Logistique Père et Fils  
S.A.R.L. au capital de 7523 €

49, rue du Souvenir  
91490 MOIGNY-SUR-ÉCOLE

Tél. 01 64 98 48 09 - Fax. 01 64 98 04 63

Tél. 01 64 98 48 09 - Fax. 01 64 98 04 63

### Nos services

- Déménagements - Garde-meubles
- Transport Régional - National
- Location emplacement parking
- Location véhicules industriels

## Bon appétit!

### Darégal

LE+Taste

Fraichement ciselée et juste surgelée

Rösti à la Ciboulette

Toutes nos recettes sur [www.daregal.com](http://www.daregal.com)

## Fabrication et pose à vos mesures de Fenêtres - Portes - Volets en PVC - Bois - Alu

**01 64 98 93 23**

[www.sitefpv.com](http://www.sitefpv.com) Devis gratuit

91 PRUNAY-SUR-ESSONNE



# BOUCHERIE **Bio**

UNE NOUVELLE RAISON  
DE MIEUX MANGER.

**Intermarché - Grande Rue 91490 Oncy-sur-École**



**Intermarché**  
TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE